Grand Paris Grand Est

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONTFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOISY-LE-GRAND · ROSNY-SOUS-BOIS · VAUJOURS · VILLEMOMBLE

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

GRAND PARIS GRAND EST

XAVIER LEMOINE, PRÉSIDENT DE GRAND PARIS GRAND EST

Depuis sa création le 1er janvier 2016, **Grand Paris Grand Est porte l'ambition d'un développement économique, écologique et solidaire favorable à la qualité de vie de tous ses habitants.** Grâce à la mobilisation pleine et entière de l'ensemble des élus et des services, le Territoire a poursuivi, en 2021, ses efforts pour développer ses actions à destination des 400 000 habitants et en lien avec les 14 communes.

L'année 2021 a été marquée par les soubresauts de la crise sanitaire, une reprise économique timide et des enjeux sociaux toujours prégnants. Dans ce contexte, **notre mobilisation collective est restée sans faille pour soutenir les publics les plus en difficulté, aider les entreprises et poursuivre la mutation écologique du territoire.** La signature de l'accord de relance avec l'État a été précieuse pour appuyer ces efforts grâce au rôle accélérateur du plan France Relance.

Cette année s'est également traduite par **la consolidation de notre intervention grâce à l'adoption de stratégies ambitieuses pour les années à venir :** le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAEt) à l'axe santé affirmé ; le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pilier du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ; le Schéma de développement économique, porteur d'actions structurantes pour l'avenir ; et le nouveau Schéma de collecte des déchets, aux exigences environnementales élevées.

Nous avons également concentré nos efforts sur la modernisation de nos infrastructures avec le Plan Marne Propre et son programme de travaux de grande ampleur pour réduire la pollution dans la Marne ainsi qu'avec l'inauguration de la déchèterie territoriale de Neuilly-sur-Marne.

2021 a également permis de construire les fondements d'une gouvernance renforcée avec nos 14 communes. L'année s'est traduite par l'installation de 4 nouvelles commissions et de 14 groupes de travail thématiques entre élus ainsi que par la diffusion d'une lettre d'information à destination de l'ensemble des conseillers municipaux. Le séminaire des élus qui a eu lieu en septembre a également constitué un moment fort pour échanger sur les actions actuelles et à venir du Territoire et aborder, ensemble, leur soutenabilité financière.

La publication de ce rapport d'activité est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli par l'ensemble des agents et élus de Grand Paris Grand Est dans un contexte marqué par une période d'intérim de la Direction générale des services en fin d'année. Cet engagement au service des habitants se poursuit en 2022, avec l'arrivée d'un nouveau Directeur général des services, Stéphane LE HO, au 1er janvier. De nombreuses actions phares se profilent ainsi : déployer à grande échelle le plan d'action Marne Propre, poursuivre la rénovation énergétique du pavillonnaire et la modernisation du réseau intercommunal des déchèteries, mettre en œuvre le nouveau marché de collecte, poursuivre la concertation sur le PLUi, accompagner le développement de nos entreprises, préparer la future contractualisation de la politique de la Ville avec l'État, mettre en œuvre les projets de renouvellement urbain et coconstruire avec les communes de nouvelles modalités viables et durables de financement des compétences transférées.

SOMMAIRE

Édito du Président 2
Sommaire 3
Portrait de territoire 4
Déjà 6 ans ! 6
2021 en images 8

La vie de l'EPT 10
Gouvernance 12
Budget territorial 14

Un territoire durable 18
Agir pour l'environnement et la santé 20
Réduire les rejets d'eaux polluées dans la Marne 22
Déployer le Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP) 24
Dessiner le Territoire de demain 26
Aménager durablement le Territoire 28
Développer les mobilités 30
Réduire, trier et valoriser les déchets 32

Des services de proximités 34
Optimiser la gestion des déchets 36
Assurer l'entretien des réseaux d'assainissement 38
Améliorer la qualité de l'habitat 40
Mettre en œuvre les programmes de renouvellement urbain 42
Accompagner les habitants dans l'accès au droit 44

Un territoire actif et solidaire 46
Développer et soutenir l'activité économique 48
Accompagner les habitants vers l'emploi, la formation et l'insertion 50
Mener une politique de cohésion urbaine et de solidarité 52
Mobiliser autour des Jeux de Paris 2024 54

Des moyens pour agir 56
Travailler au service du Territoire 58
Accompagner, préparer et sécuriser les actions des services 60
Accompagner et développer les systèmes d'information 62
Piloter le budget et ses actions 64
Informer et mettre en valeur les actions territoriales 65

Cap sur 2022 et au-delà... 66

Portrait de territoire

Une qualité de vie remarquable

15 % d'espaces naturels

1 réservoir de biodiversité

4 parcs et bois de plus de 60 ha

35 % de maisons individuelles

Un territoire étendu

14
villes

72 km²

401 104
habitants

Une population jeune et familiale

30 % d'habitants de moins de 20 ans

45 % de familles avec des enfants

Un territoire porté par des pôles économiques structurants

4 pôles économiques d'échelle métropolitaine

20 zones d'activités économiques

+ de **30 000** entreprises

29 % des entreprises créées il y a moins de 3 ans

Un accueil de proximité

Déjà 6 ans

2016

1er janvier
Les débuts : création de l'Établissement public territorial « Grand Paris Grand Est ». Son nom est adopté en Conseil de territoire d'installation.

2017

1er janvier
Eau : adhésion au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF).

14 mars
Habitat : installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

2018

18 octobre
Aménagement : désignation de 4 projets lauréats « Inventons la Métropole du Grand Paris », dont le projet « Centr'halle » porté par Grand Paris Grand Est.

Décembre
Gouvernance : installation du nouveau siège de l'EPT à Noisy-le-Grand.

2019

1er mars
Assainissement : adoption du règlement d'assainissement.

28 mai
Gouvernance : premier séminaire des élus.

25 juin
Politique de la Ville : organisation du premier comité stratégique politique de la Ville.

13 novembre
Mobilités : création de 3 associations pour le développement de lignes de transports en commun (lignes 11 et 16 du métro, bus en site propre TZEN 3).

2020

1er janvier
Déchets : diffusion du premier calendrier de collecte intercommunal.

25 février
PCAEt : lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie territorial.

Mars
Accès au droit : ouverture de la Maison du droit à Noisy-le-Grand.

Octobre
Politique de la Ville : lancement du projet DEMOS en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

10 décembre
JOP : adoption d'une Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux Olympiques et Paralympiques.

2021

1er juin
Renouvellement urbain : signature des conventions du NPNRU à Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Villemomble.

31 août
Mobilités : mise en service du débranchement du Tram 4 sur le territoire.

15 octobre
Développement économique : ouverture du Plateau, espace dédié à l'entrepreneuriat.

23 novembre
Habitat et développement économique : lancement du Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP).

15 Mars
Gestion des déchets : ouverture de la déchèterie territoriale à Neuilly-sur-Marne.

10 mai
Crise sanitaire : signature de l'accord de relance avec l'État.

Septembre
Assainissement : lancement du Plan Marne Propre.

28 septembre
Urbanisme PLUi : adoption du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

2021 en images

21-22 octobre

Ressourcerie éphémère à la déchèterie de Clichy-sous-Bois

15 mars

Ouverture de la déchèterie territoriale de Neuilly-sur-Marne

Mai

Campagne de sensibilisation au tri des déchets en porte-à-porte

10 mai

Signature de l'Accord de relance entre l'État et Grand Paris Grand Est

Ouverture de la Maison du projet du quartier Val-Coteau à Neuilly-sur-Marne

28 septembre

Séminaire des élus

9 octobre

Speed meeting à Rosny-sous-Bois avec les entreprises

19 octobre

3 juillet

Concert de fin d'année de l'orchestre DEMOS à l'Espace 93 de Clichy-sous-Bois

Juillet

Lancement des travaux du Plan Marne Propre

Septembre Octobre

Réunions publiques du PLUi - Phase 1

LA VIE DE L'EPT

Gouvernance

Budget territorial

Séminaire des élus

GOUVERNANCE

Le Conseil de territoire

Composé de 80 conseillers territoriaux, il se réunit environ une fois par mois pour délibérer sur les orientations des politiques publiques en tant qu'organe délibérant de l'EPT. Désignés par les conseils municipaux, les conseillers territoriaux sont répartis en fonction du nombre d'habitants par ville. Parmi eux, 14 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris. Le 16 juillet 2020, ils ont élu Xavier Lemoine comme Président de Grand Paris Grand Est.

Le Bureau exécutif

Composé des 14 Maires, c'est l'organe exécutif de Grand Paris Grand Est. Le Président et les Vice-Présidents se réunissent deux fois par mois pour orienter et piloter l'action du Territoire.

Les élus membres du Bureau exécutif

Xavier LEMOINE,
Maire, Montfermeil,
Président de Grand Paris Grand Est

Brigitte MARSIGNY,
Maire, Noisy-le-Grand,
1re Vice-présidente en charge de l'urbanisme – Plan local d'urbanisme intercommunal

Rolin CRANOLY,
Maire, Gagny, Vice-président en charge de la politique de la Ville, de l'habitat et du rayonnement culturel

Zartoshte BAKHTIARI,
Maire, Neuilly-sur-Marne, Vice-président en charge du renouvellement urbain

Dominique BAILLY,
Maire, Vaujours, Vice-président en charge des politiques de prévention et de l'accès aux droits

Pierre-Yves MARTIN,
Maire, Livry-Gargan, Vice-président en charge des finances, de l'administration générale et de l'achat responsable

Christian DEMUYNCK,
Maire, Neuilly-Plaisance, Vice-président en charge des opérations d'aménagement

Éric SCHLEGEL,
Maire, Gournay-sur-Marne, Vice-président en charge du logement – Conférence intercommunale du logement

Jean-Michel BLUTEAU,
Maire, Villemomble, Vice-président en charge de l'assainissement et du plan baignade

Katia COPPI,
Maire, Pavillons-sous-Bois, Vice-présidente en charge des transports et des mobilités

Jean-Paul FAUCONNET,
Maire, Rosny-sous-Bois, Vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

Olivier KLEIN, *Maire, Clichy-sous-Bois, Vice-président en charge des équipements sportifs, des Jeux Olympiques, de la formation, de l'emploi et de l'insertion*

Jean-Michel GENESTIER,
Maire, Le Raincy, Vice-président en charge du développement économique

Ludovic TORO,
Maire, Coubron, Vice-président en charge de la santé, de l'environnement, de la transition écologique et du PCAEt

Les conseillers territoriaux, acteurs de la gouvernance

L'ensemble des conseillers territoriaux participe à la gouvernance de Grand Paris Grand Est. Chacun est en effet membre d'une des 3 commissions permanentes créées début 2021. En amont des Conseils de territoire, les élus prennent connaissance et discutent des sujets qui y seront abordés.

Ils sont également tous invités à participer à la commission spéciale d'information sur l'urbanisme et l'aménagement.

Commission permanente « Environnement, mobilité, santé et écologie »

Présidente : Katia COPPI

Éric ALLEMON, Noisy-le-Grand
Bénédicte AUBRY, Gagny
Éric BÉAL, Rosny-sous-Bois
Walid BEN M'HENNI, Noisy-le-Grand
Mehdi BIGADERNE, Clichy-sous-Bois
Kaïssa BOUDJEMAI, Livry-Gargan
Henri CARRATALA, Livry-Gargan
Michèle CLAVEAU, Noisy-le-Grand
Marie-Thérèse CORDONNIER, Le Raincy
Marie-Florence DEPRINCE, Clichy-sous-Bois
Guillaume FOURNIER, Gagny
Christine GAUTHIER, Les Pavillons-sous-Bois
Marie-Claude HUART, Montfermeil
Naïma JANDAR, Neuilly-sur-Marne
Fabrice LE FLOCH, Rosny-sous-Bois
Virginie LEFELLE, Rosny-sous-Bois
François MARTINACHE, Neuilly-Plaisance
Marylise MARTINS, Noisy-le-Grand
Vincent MONNIER, Noisy-le-Grand
Antoine PAGE, Neuilly-sur-Marne
Jean-François SAMBOU, Gagny
Alain SCHUMACHER, Montfermeil

Commission permanente « Développement économique et cohésion sociale »

Président : Rolin CRANOLY

Jules-François ACQUAVIVA, Villemomble
Stéphanie AWAD-SHEHATA, Rosny-sous-Bois
Franck BARTH, Montfermeil
Françoise BITATSI-TRACHET, Livry-Gargan
Claude CAPILLON, Rosny-sous-Bois
Pierre-Olivier CAREL, Rosny-sous-Bois
Michèle CHOULET, Neuilly-Plaisance
Mariam CISSE, Clichy-sous-Bois
Élodie CUTARD, Gagny
Géraldine DAROT, Noisy-le-Grand
Quentin DELERUELLE, Livry-Gargan
Sara DJABALI, Livry-Gargan
Christine ELICE, Rosny-sous-Bois
Alain FITAMANT, Villemomble
Joëlle HELENON, Noisy-le-Grand
Pascal LAGUILLY, Noisy-le-Grand
Aïcha MEDJAOUI, Gagny
Donni MILOTI, Livry-Gargan
Harald POILLOT, Noisy-le-Grand
Patrick SARDA, Les Pavillons-sous-Bois
Younès SLIMANI, Neuilly-sur-Marne
Stéphane TESTE, Clichy-sous-Bois

Commission permanente « Ressources »

Président : Pierre-Yves MARTIN

Philippe BERTHIER, Neuilly-Plaisance
Alex BONNEAU, Gagny
Roselyne BORDES, Livry-Gargan
Martine BOUCHER, Noisy-le-Grand
Patrice CALMEJANE, Villemomble
Serge CARBONNELLE, Les Pavillons-sous-Bois
Arlette CEDECIAS, Villemomble
Montasser CHARNI, Le Raincy
Philippe DALLIER, Les Pavillons-sous-Bois
Véronique LACHKAR, Noisy-le-Grand
Claude LEPONT, Neuilly-sur-Marne
Éric MANFREDI, Noisy-le-Grand
Pierre MANGON, Rosny-sous-Bois
Serge MANTEL, Livry-Gargan
Maryline MARQUES, Montfermeil
Henriette MARTENOT, Neuilly-sur-Marne
Antoine PIROLLI, Noisy-le-Grand
Patrice ROY, Gagny
Samira TAYEBI, Clichy-sous-Bois
Yannick TRIGANCE, Neuilly-sur-Marne
Patricia VAVASSORI, Rosny-sous-Bois
Sandrine VERBEQUE, Villemomble

CHIFFRES CLÉS 2021

7 Conseils de territoire

7 Bureaux délibératifs

238 délibérations adoptées en Conseil de territoire (180) et en Bureau délibératif (58)

32 arrêtés du Président

1 séminaire des élus auquel tous les conseillers territoriaux étaient invités

Compétences de GPGE

Le Territoire de Grand Paris Grand Est exerce des compétences confiées par la loi et par les Villes. L'EPT en partage également 3 avec la Métropole du Grand Paris.

5 compétences propres obligatoires confiées par la loi NOTRe du 7 août 2015 :

- La prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- L'assainissement et l'eau ;
- La politique de la Ville ;
- L'urbanisme (Plan local d'urbanisme intercommunal) ;
- Le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAEt).

2 compétences définies d'intérêt territorial :

- L'action sociale :
  - *La politique de l'emploi et de l'insertion à Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;*
  - *La Maison des services publics de Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;*
  - *Les clauses d'insertion sur l'ensemble du territoire ;*
- Les équipements aquatiques à créer pour favoriser l'apprentissage de la natation.

3 compétences partagées avec la Métropole :

- L'aménagement ;
- Le développement économique ;
- L'habitat.

Des compétences supplémentaires définies avec les Villes :

- La création, l'aménagement et la gestion de Maisons de justice et du droit ;
- Les études de mobilité et de transports portant sur le territoire d'au moins deux communes.

Organigramme de l'administration

XAVIER LEMOINE
Président

STÉPHANE LE HO
Directeur général des services

Direction de la stratégie territoriale

- PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL
- JEUX OLYMPIQUES
- SERVICE COMMUNICATION

Ressources

- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
  - *Service carrière paie*
  - *Hygiène, sécurité et formation*
  - *Recrutement*
- DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DU PATRIMOINE
  - *Service administration générale et accueil*
  - *Service affaires juridiques et assemblées*
  - *Service commande publique*
  - *Service patrimoine et moyens généraux*
- DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTRÔLE DE GESTION
  - *Unité comptable*
  - *Partenariats financiers et européens*
  - *Service budget et suivi des subventions*
- DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
  - *Service infrastructure et production*
  - *Service système d'information géographique*

Développement & services urbains

- DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME
  - *Service urbanisme réglementaire*
  - *Service aménagement*
- DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU
  - *Service travaux et gestion patrimoniale*
  - *Service réglementation et qualité des rejets*
  - *Service exploitation et service à l'usager*
  - *Service administratif et financier*
- DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS
  - *Service exploitation maintenance*
  - *Service prévention développement*

Cohésion territoriale & entreprises

MATHILDE TREVISIOL
Directrice générale adjointe

Coordinateur PREP

- DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
  - *Service prospective et analyse économique*
  - *Service promotion territoriale et grands projets*
  - *Service offres de services aux entreprises*
- DIRECTION DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION
  - *Service emploi et insertion*
  - *Service formation*
  - *Service clauses sociales et achats responsables*
  - *Accueil et administration*
  - *Maison des services publics*

Unité administrative

- DIRECTION DE L'HABITAT, DU RENOUVELLEMENT URBAIN, DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'ACCÈS AU DROIT
  - *Service de l'habitat*
  - *Maison de justice et du droit*
  - *Service renouvellement urbain*
  - *Maison de l'habitat*
  - *Politique de la ville et accès au droit*
- DIRECTION DE LA MOBILITÉ

BUDGET TERRITORIAL

Le budget de Grand Paris Grand Est est voté chaque année par le Conseil de territoire.

Budget de fonctionnement
Le budget de fonctionnement recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la collectivité pour assurer le bon déroulement des services.

Recettes de fonctionnement : 102,7 M€

Dépenses de fonctionnement : 95 M€

Budget d'investissement
Le budget d'investissement correspond aux dépenses et aux recettes relatives à tous les travaux, études et aménagements permettant de moderniser, d'embellir et d'entretenir le patrimoine de la collectivité.

Recettes d'investissement 2021 : 7,2 M€

Dépenses réelles d'investissement : 6,2 M€

Budget dépenses globales : 99 M€

Budget principal (données CA 2021)
99 039 384 €

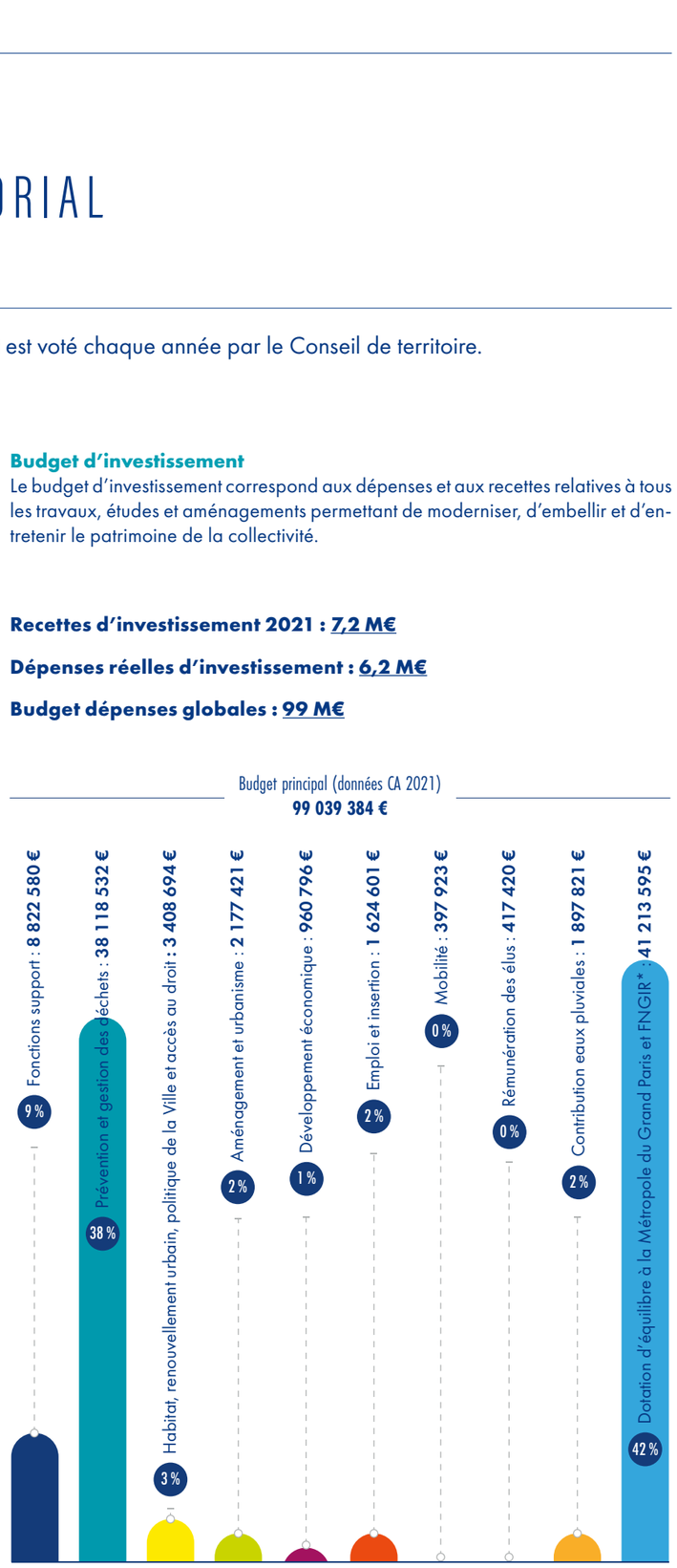

*Fonds national de garantie individuelle des ressources.

Budget annexe eau et assainissement

Section de fonctionnement

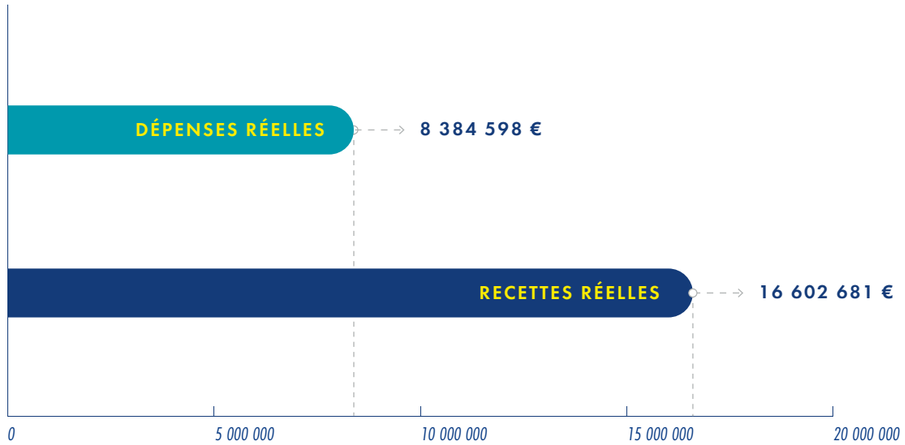

Section d'investissement

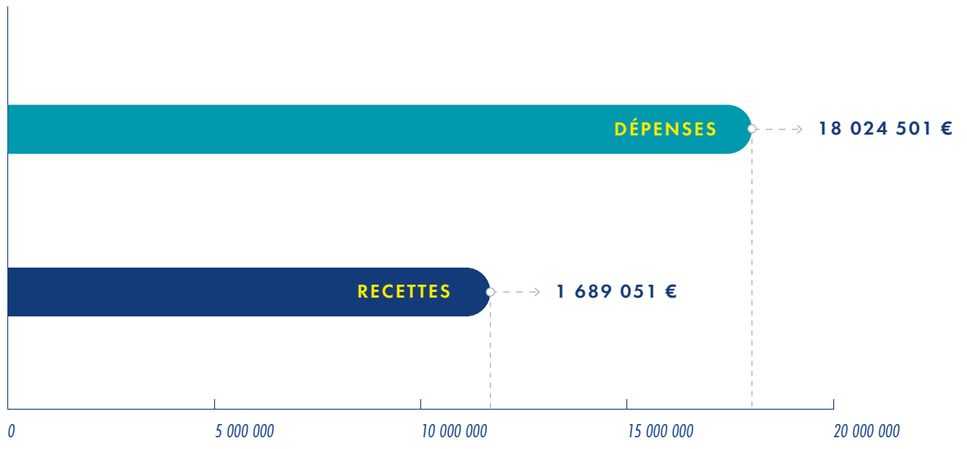

UN TERRITOIRE DURABLE

Agir pour l'environnement et la santé

Réduire les rejets d'eaux polluées dans la Marne

Déployer le Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP)

Dessiner le Territoire de demain

Aménager durablement le Territoire

Développer les mobilités

Réduire, trier et valoriser les déchets

Bords de Marne
à Gournay-sur-Marne

DIRECTION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

PCAET

Le calendrier du PCAEt

L'élaboration du Plan Climat Air Énergie territorial (PCAEt) de Grand Paris Grand Est a été lancée en 2019. Cet outil de planification impulse une politique de transition écologique concrète et ambitieuse pour le territoire.

25 février 2019
Lancement de l'élaboration du PCAEt

Février 2019
Validation du diagnostic par les 14 Maires

Début 2020
Janvier 2021
Élaboration de la stratégie et d'un programme d'action ambitieux

29 juin 2021
vote du projet de PCAEt à l'unanimité en Conseil de territoire

Juillet 2021
Janvier 2022
Consultation du public et avis d'autorités publiques

Un plan d'action construit avec l'ensemble des acteurs du territoire

Le PCAEt & Santé de Grand Paris Grand Est porte l'ambition de mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire pour élaborer un projet de transition écologique transversal avec un fort ancrage local, c'est-à-dire adapté aux besoins du territoire, construit et mis en œuvre avec les acteurs locaux.

Le PCAEt a été coconstruit avec plusieurs centaines d'élus, acteurs locaux, associations, experts du climat et de la transition écologique, étudiants et partenaires institutionnels. À plusieurs moments du projet, ils ont été invités à participer aux temps forts de son élaboration :

- 6 ateliers de concertation ont rassemblé 106 élus locaux, associations, acteurs publics, professionnels de santé, experts de l'écologie et du climat et acteurs économiques ;
- 21 contributions et appels à relecture ont été transmis par 405 acteurs locaux et institutionnels ;
- 3 réunions du Club Transition écologique composé des référents des 14 Villes ont été organisées ;
- 14 Directions de l'EPT ont été sollicitées pour des entretiens.

La concertation large et approfondie a permis une adoption unanime du projet de PCAEt en Conseil de territoire le 29 juin 2021. Il a ensuite été approuvé par la Métropole du Grand Paris et l'autorité environnementale de la Région Île-de-France, sollicitées pour avis. La population du Territoire a été consultée à partir de décembre 2021. La version définitive du PCAEt intègre ces contributions.

Une ambition écologique forte : les premières actions

Cap sur le développement de l'alimentation durable pour tous les habitants de Grand Paris Grand Est

La filière de l'alimentation génère un impact environnemental fort, de la graine à l'assiette, avec d'importantes émissions de gaz à effet de serre et de pollutions, des conséquences sur la santé et une mise en péril de certaines cultures par le réchauffement climatique.

La question de l'accès à une alimentation saine et de qualité est également structurante, notamment en Seine-Saint-Denis, où la précarité alimentaire a été exacerbée par la crise sanitaire.

Grand Paris Grand Est a consacré plusieurs actions de son PCAEt au développement de l'alimentation durable. En 2021, celles-ci se sont concrétisées par la création de Cap Saveurs, une carte géolocalisant les lieux où l'on peut s'approvisionner en aliments de qualité doublée d'un guide intitulé « Bien Manger Près de Chez Moi ». Ces deux outils d'accompagnement seront diffusés auprès des habitants au cours de l'année 2022 dans le cadre d'animations de proximité.

QUELQUES MOTS AVEC LA CHEFFE DE PROJET PCAEt.

Le PCAEt, qu'est-ce que c'est ?

D'une durée de 6 ans, ce programme de 28 actions concrètes et ambitieuses vise à préserver l'environnement et la santé humaine du réchauffement climatique et de toute pollution, nuisance et dégradation, quelle qu'en soit la nature. Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Santé, Environnement et Aménagement durable » de l'Agence régionale de santé en avril 2019, il intègre dans sa réflexion et sa mise en œuvre les enjeux liés à la santé des habitants de l'EPT.

Quelle est la particularité du PCAEt de Grand Paris Grand Est ?

Grand Paris Grand Est a choisi, à l'initiative du Vice-Président Ludovic TORO, de placer les enjeux de santé au cœur de son Plan Climat Air Énergie territorial, c'est ce qui fait son originalité. Nous sommes partis du constat que la santé humaine dépend de la qualité de l'environnement : la présence de la nature, le niveau de pollution des sites et des sols, les îlots de chaleur urbains, l'accès aux transports en commun, aux pratiques sportives et aux mobilités actives, la qualité de l'habitat et de l'air intérieur et extérieur ou encore le confort thermique. Les 28 actions du plan visent à répondre à ces différents enjeux.

Et maintenant ?

Le PCAEt sera voté au 1er semestre 2022 et on passe à l'action ! Après 2 ans et demi de concertation, les 28 actions collectivement construites pour être ambitieuses et concrètes seront mises en œuvre : animations de sensibilisation des habitants à une meilleure alimentation, lancement du Schéma cyclable territorial, déploiement d'un programme de rénovation énergétique performante des maisons individuelles, déploiement du Plan Marne Propre, poursuite de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal d'anticipation environnementale... Ça commence dès 2022 !

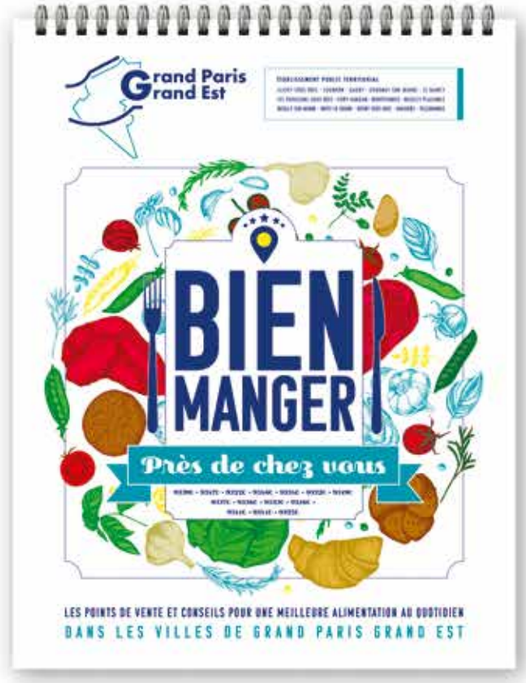

LES PARTENAIRES DU PCAEt

- 14 Villes
- Directions de GPGE
- Agence régionale santé
- Mission régionale de l'Autorité environnementale
- Métropole du Grand Paris
- Région Île-de-France
- Département de Seine-Saint-Denis
- ADEME
- CDC Biodiversité
- Ekopolis
- Associations locales
- Bureaux d'études : Vizéa, Climat Mundi, Suez Consulting

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU

RÉDUIRE LES REJETS D'EAUX POLLUÉES DANS LA MARNE

Le calendrier du Plan Marne Propre

La gestion du réseau d'assainissement relève de la compétence de Grand Paris Grand Est. Au regard des enjeux écologiques structurants pour le territoire et des Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu en 2024, l'EPT a décidé d'agir fortement et rapidement. En 2021 et pour les années à venir, il a lancé le Plan Marne Propre.

2021
Lancement du Plan Marne Propre

2022 - 2024
Création de réseaux d'eaux usées et travaux de mises en conformité

2024
Objectifs de 45 000 parcelles contrôlées et 8 700 branchements mis en conformité

QUESTIONS À LA DIRECTRICE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU

Le Territoire a lancé en 2021 son plan d'action « Marne Propre » afin de réduire la pollution liée aux eaux usées rejetées dans la Marne. Marie-Pierre FIEVET, Directrice de l'assainissement et de l'eau, nous présente ce plan de grande envergure.

Quel est l'intérêt du Plan Marne Propre et comment procédez-vous ?

La gestion du réseau d'assainissement relève de la compétence de l'EPT. Les branchements non conformes sur le territoire sont à l'origine d'une pollution importante de la Marne et d'inondations par temps de pluie. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, l'État a décidé de mettre en place un système d'aides financières exceptionnel. En conséquence, l'EPT a prévu d'intensifier ses investissements sur le domaine public (création de 35 km de réseaux d'eaux usées) et sur le domaine privé (mise en conformité de 8 700 branchements particuliers). Le plan d'action Marne Propre, porté par le Vice-Président Jean-Michel BLUTEAU, sera réalisé grâce à une externalisation forte doublée d'une aide au pilotage par un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le coût du plan s'élève à 228 M€. Comment est-il financé ?

Grand Paris Grand Est bénéficie d'aides financières exceptionnelles de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la création de réseaux d'eaux usées (80 % d'aides jusqu'en 2023), d'un dispositif d'aides pour la mise en conformité des parcelles privées, de l'aide de l'État (DSIL) et d'aides du SIAAP. Le reste à financer nécessitera la mobilisation d'un emprunt.

Que s'est-il produit en 2021 pour le Plan Marne Propre ?

L'EPT est d'ores et déjà mobilisé pour réaliser les travaux de mise en conformité et suivre le contrôle des parcelles non conformes. Les actions ont été variées en 2021 :

- 669 contrôles de conformité, dont 169 ont donné lieu à la délivrance d'un certificat conforme ;
- 1,9 km de réseau d'eaux usées créé ;

- 100 dossiers d'aide individuelle de l'AESN versée pour des travaux de mise en conformité de l'assainissement privatif, soit 370 000 € ;
- 19 branchements neufs d'eaux usées financièrement pris en charge par l'EPT ;
- Notification du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Travaux sur 268 parcelles réalisés dans le cadre de l'expérimentation de maîtrise d'ouvrage publique sur domaine privé ;
- 132 parcelles mises en conformité, dont 25 avec un rejet d'eaux usées dans le réseau pluvial.

LES PARTENAIRES DU PLAN MARNE PROPRE

- 14 Villes de Grand Paris Grand Est
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Préfectures de Région et de Département
- Département de la Seine-Saint-Denis
- Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)
- Assistant à maîtrise d'ouvrage

DIRECTION GÉNÉRALE

DÉPLOYER LE PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DU PAVILLONNAIRE (PREP)

Le calendrier du Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire

Le territoire de Grand Paris Grand Est se caractérise notamment par son nombre important de logements pavillonnaires construits, dont 75 % sont énergivores car construits avant 1975. Afin de réduire les factures de chauffage, les émissions de gaz à effet de serre et les impacts sur la santé, l'EPT a lancé un programme ambitieux d'accompagnement de la rénovation énergétique du pavillonnaire.

Juin 2018
Préfiguration du Parcours

2019 - 2020
Lancement de l'expérimentation du PREP à Montfermeil

2020 - 2021
Signatures de deux conventions par GPGE avec Dorémi portant sur la formation d'équipes d'artisans et l'Alec-MVE portant sur l'accompagnement des ménages

Juillet 2021
Lancement du Parcours sur les 14 Villes

2022
Campagnes de mobilisation, formation, premiers travaux

2023
10 à 15 maisons rénovées dans chaque Ville

2024
40 à 50 maisons rénovées dans chaque Ville

QUESTIONS À LA COORDINATRICE DU PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DU PAVILLONNAIRE

Expérimenté en 2020, le PREP a été généralisé aux 14 Villes de l'EPT en 2021 ; l'occasion de s'entretenir avec la coordinatrice de ce programme ambitieux, Florence PRESSON.

En quoi consiste le PREP ? Quelle est sa philosophie ?

Le Parcours est un programme qui permet aux ménages de GPGE d'être accompagnés dans la rénovation globale de leur maison. Les travaux de rénovation sont réalisés par des équipes d'artisans locaux qualifiés et expressément formés à la rénovation énergétique. Une équipe rassemble tous les corps de métiers nécessaires pour une rénovation globale qui optimise la performance énergétique de la maison.

L'idée est d'être performant à tous les niveaux : mobiliser massivement des artisans de tous les métiers, leur donner la possibilité de se former durablement, travailler en partenariat avec les Villes et engager des travaux transformant réellement la performance énergétique du logement.

Parmi tous ces acteurs, quel est le rôle de GPGE ?

L'EPT sollicite ses partenaires tels que la Chambre des métiers et de l'artisanat du 93 (CMA 93) afin de mobiliser et d'accompagner les artisans du territoire. Ces derniers peuvent assister à des webinaires, puis s'inscrire à des formations Dorémi avant de constituer une équipe avec d'autres artisans et commencer les travaux dans des maisons pavillonnaires du territoire. Afin que les ménages puissent bénéficier des aides financières existantes, les artisans doivent être qualifiés RGE (Reconnu garant pour l'environnement). Les services développement économique et habitat de GPGE, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) et Qualibat les accompagnent dans l'obtention de cette certification.

Afin de faire connaître le Parcours, GPGE sensibilise les services des communes à ses bénéfices pour les ménages et les artisans. L'EPT se positionne comme un service coordinateur et ressource pour les Villes.

Comment un ménage ou un artisan intéressé par le PREP peut-il se manifester ?

Un ménage intéressé par ce Parcours peut se manifester soit sur le site internet de Grand Paris Grand Est via un formulaire spécial, soit auprès de sa commune. Dans les deux cas, GPGE ou le référent PREP de la commune inscrira le ménage à un webinaire animé par GPGE qui vise à présenter le Parcours. Puis, le ménage sera mis en contact avec un conseiller France Rénov'. Il est l'interlocuteur privilégié du ménage tout au long des travaux.

Pour ce qui est des artisans, des campagnes de mobilisation seront lancées en 2022 et 2023, relayées sur les réseaux sociaux et le site internet de Grand Paris Grand Est. Outre la réalisation de travaux, participer au PREP permet aux artisans d'apparaître sur l'annuaire PassRénoHabitat de l'Alec-MVE.

LES PARTENAIRES DU PREP

- Grand Paris Grand Est
- Métropole du Grand Paris
- Dorémi
- Alec-MVE pour France Rénov'
- CMA 93
- Capeb
- Qualibat

DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Le calendrier du PLUi

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Grand Est prévoit les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire en compatibilité avec les documents de rang supérieur. En accord avec la politique écologique ambitieuse suivie par l'EPT, GPGE conçoit un PLUi d'anticipation environnementale.

3 juillet 2018
Lancement du PLUi en Conseil de territoire

Mars 2019
Expositions des travaux dans les 14 mairies

Novembre 2019
Janvier 2020
Ateliers diagnostic menés avec l'APUR

28 septembre 2021
Débat du PADD en Conseil de territoire

Septembre 2021
Octobre 2021
Concertation lors de réunions publiques dans les 14 Villes

2022 - 2023
Phase réglement et OAP

Un Plan local d'urbanisme intercommunal d'anticipation environnementale

L'adoption du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le Conseil de territoire a voté le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en septembre 2021. Ce document définit les orientations générales d'urbanisme pour l'ensemble du territoire. Il a été élaboré en concertation avec les services de l'EPT et des communes.

À la suite du PADD, plusieurs projets ont pu être lancés :

- L'élaboration des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui portent sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements ;
- La préparation du règlement du PLUi qui délimite le territoire en plusieurs zones et leur fixe des règles propres. Un premier débat a eu lieu avec les élus en mai 2021 ;

- Le lancement du cycle 1 de la concertation du PLUi avec l'organisation de 14 réunions publiques et la mise en place de panneaux d'exposition dans chaque commune.

En parallèle de ces documents, Grand Paris Grand Est a participé à l'évolution des documents d'urbanisme des Villes en 2021. Au total, le service urbanisme règlementaire a travaillé sur 17 procédures d'évolutions de PLU communaux :

- Approbation de 8 procédures ;
- Poursuite de 3 procédures engagées en 2020 ;
- Engagement de 6 procédures.

Dans le cadre de ces procédures, Grand Paris Grand Est a réalisé 4 enquêtes publiques, 1 mise à disposition du public et 1 concertation en 2021.

QUESTIONS AU DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

Le PADD du PLUi de Grand Paris Grand Est a été voté en septembre 2021. Quelques mots avec le Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, Djamel HAMADOU, qui pilote ce projet.

De quels documents est composé le PLUi ?

Selon le Code de l'urbanisme, le PLUi est ainsi composé :

- Un rapport de présentation ;
- Un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- Des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ;
- Un règlement ;
- Des annexes spécifiques (ZAC, lotissements, etc.).

Grand Paris Grand Est a lancé son PLUi en 2018 piloté par la Vice-présidente en charge de l'urbanisme / PLUi, Brigitte Marsigny. Il est aujourd'hui bien avancé puisqu'après le diagnostic et la phase stratégique, nous passons aux orientations et au règlement.

Quelle est la particularité du PADD par rapport au PLUi ?

Dès le départ et en lien avec l'élaboration du PCAEt, nous avons voulu faire du PLUi un outil de politique publique environnementale. En septembre 2021, le Conseil de territoire a voté le PADD. Il détermine les grandes orientations d'aménagement du Territoire pour les années à venir à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il fait partie du PLUi, qui est un document plus complet. Le fil rouge du PADD de Grand Paris Grand Est est d'affirmer les principes d'un urbanisme d'anticipation environnementale pour tenir compte des données climatiques prévues pour 2050. Le PADD repose sur 4 axes :

- Axe 1 : Un socle écologique préalable au projet territorial ;
- Axe 2 : Vers un territoire de projets, actif et innovant qui affirme sa place dans la Métropole du Grand Paris ;
- Axe 3 : Vers un territoire de la proximité et de la qualité du cadre de vie ;
- Axe 4 : Vers un territoire favorable à la santé environnementale.

Et maintenant ?

Nous nous penchons désormais sur l'élaboration du dispositif réglementaire du PLUi, et ce toujours en lien avec les Villes. Nous prévoyons d'y organiser 28 réunions publiques et 2 séries d'exposition dans chacune. Avant de présenter le document final aux élus, nous travaillons sur le rapport de présentation final et les annexes. Notre objectif est d'arrêter le projet du PLUi au début de l'année 2023.

LES PARTENAIRES DU PLUi

- Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)
- Institut Paris Région (IPR)
- Bureau d'études spécialisé pour la réalisation de l'évaluation environnementale
- Bureau d'études spécialisé pour l'organisation de la concertation

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Grand Paris Grand Est est devenu, depuis le 1er janvier 2018, l'autorité compétente pour poursuivre la réalisation des opérations d'aménagement préalablement engagées. Les droits et obligations des Villes ont ainsi été transférés à l'EPT.

Chiffres clés

7 études urbaines
d'envergure lancées ou poursuivies

13 opérations d'aménagement
poursuivies

2 opérations d'intérêt métropolitain
suivies par GPGE

2 opérations en régie
par GPGE

Des opérations d'aménagement structurantes

En 2021, l'EPT a poursuivi, finalisé et engagé des actions visant à aménager le territoire de manière durable.

13 opérations poursuivies en 2021

- 8 zones d'aménagement concerté (ZAC) : Mare-Huguet et Coteaux Beauclair (Rosny-sous-Bois) ; Maison Blanche (Neuilly-sur-Marne) ; Bas-Heurts, Île de la Marne, Maille Horizon Nord, et Clos d'Ambert (Noisy-le-Grand) ; Cœur de ville (Montfermeil) ;
- 3 concessions d'aménagement (hors ZAC) : Esplanade de la commune de Paris (Noisy-le-Grand), rénovation urbaine (Pavillons-sous-Bois), restructuration du centre-ville (Montfermeil) ;
- 1 opération d'aménagement de parc en régie : le Parc du Plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois) ;
- 1 opération de restructuration urbaine conduite en régie : la copropriété dégradée du 21 rue des Deux Communes (Rosny-sous-Bois).

Des études d'aménagement menées dans une logique d'anticipation environnementale

- Achèvement de l'étude Rosny-Métropolitain – secteur Grand Pré : première étude qui a construit les principes et le concept d'urbanisme d'anticipation environnementale ;
- Réalisation des études préalables à la valorisation de la partie Ouest de la ZAC de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne ;
- Poursuite d'une étude Plan-guide sur le centre-ville élargi de Montfermeil ;
- Poursuite d'une étude Plan-guide à Gagny ;
- Lancement d'une étude de requalification de l'Allée de Montfermeil.

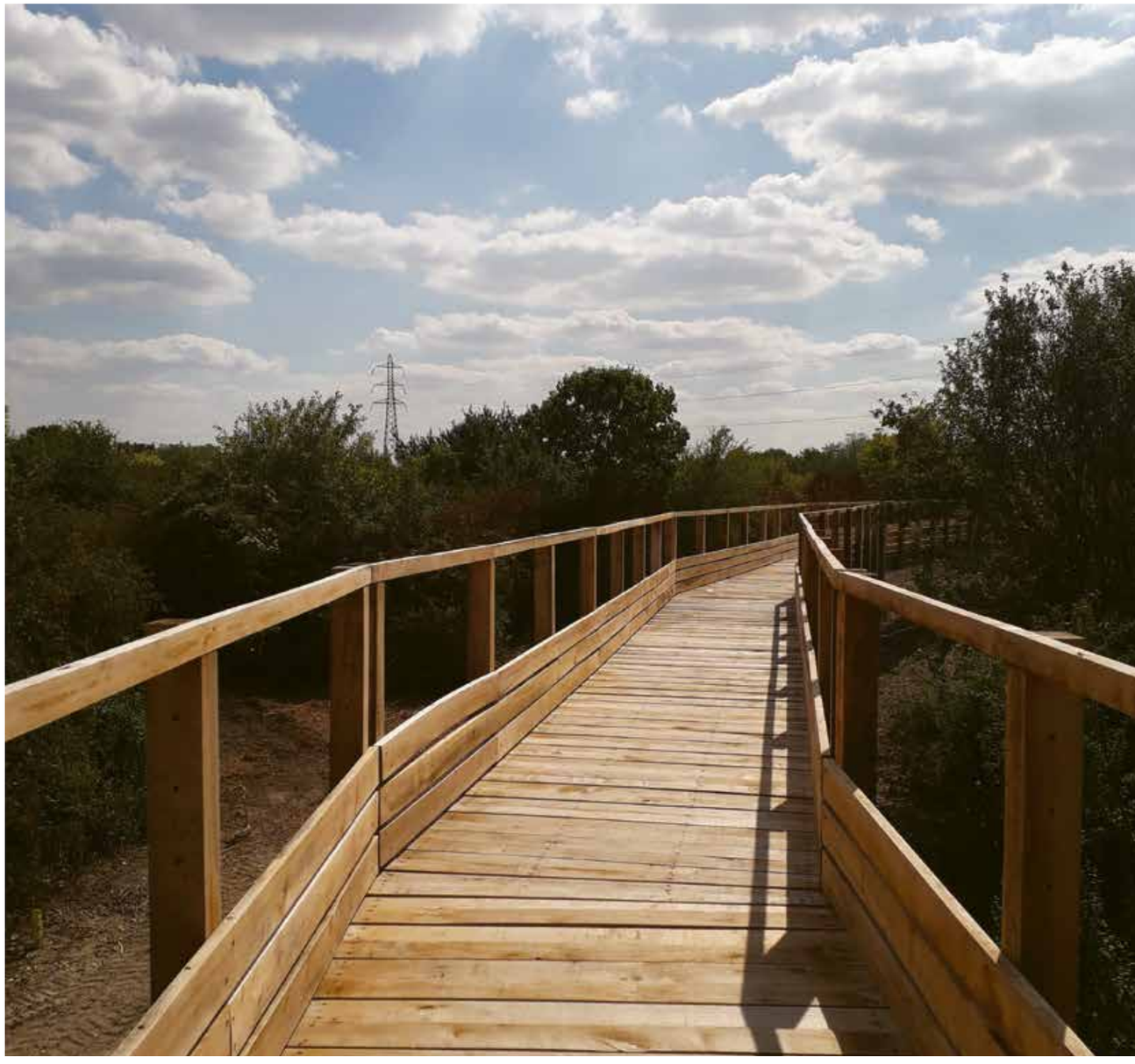

Focus

Entre le Parc du Plateau d'Avron et le Bois Saint-Martin, la progression d'un écosystème écologique

L'ancienne autoroute A103 fait l'objet de plusieurs études. Elle a été identifiée comme le site privilégié pour réaliser une trame verte et bleue qui reliera les grands parcs alentours. Notre territoire va se verdir à nouveau ! À la fin de l'année 2020, l'EPT a lancé une étude de programmation et de conception urbaine et environnementale portant sur les ex-emprises de l'A103. Elle vise, en premier lieu, à identifier les aménités écologiques et à définir les orientations d'un projet d'aménagement qui permettrait de les préserver et de les valoriser. L'étude est conduite de manière participative en impliquant les habitants, les acteurs locaux et l'ensemble des acteurs institutionnels susceptibles d'être intéressés dans la valorisation de ce foncier.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS

Grand Paris Grand Est assure des actions de suivi et de soutien à la réalisation de projets de transport structurants pour renforcer l'accessibilité et la mobilité sur le territoire.

Chiffres clés

2 lignes de RER
(A et E)

1 ligne de tramway
(T4)

56 lignes de bus

3 grands axes
(A3, A4, A86)

2 routes (ex) nationales
(RN3, RN304)

Suivre les grands projets de transports

Grand Paris Express

Le Territoire est concerné par l'arrivée des lignes suivantes : 15 Est (Rosny-sous-Bois, horizon 2030), 15 Sud (Noisy-Champs, horizon 2025) et 16 (Sevran-Livry, Clichy-Montfermeil, horizon 2026 et Noisy-Champs, horizon 2028). L'enjeu pour l'EPT est de contribuer à leur mise en œuvre dans le respect des coûts et des calendriers prédéfinis.

Afin de répondre aux attentes fortes des habitants, Grand Paris Grand Est et les Villes du Territoire sont restés mobilisés en 2021 pour :

- → Suivre les calendriers de réalisation des travaux ;
- → Participer aux instances organisées par la Société du Grand Paris ;
- → Participer et suivre l'étude de pôle Noisy-Champs ;
- → Reprendre l'étude de pôle Clichy-Montfermeil.

Prolongement du métro 11 entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs

Grand Paris Grand Est a poursuivi sa mobilisation auprès des acteurs institutionnels en adressant un nouveau courrier à Île-de-France Mobilités pour demander :

- → La reprise rapide des études pour pouvoir commencer les travaux ;
- → L'inscription du projet au prochain Contrat de Plan État-Région afin de pouvoir bénéficier des financements nécessaires.

Ligne T4

- → Participation au Comité territorial organisé par la SNCF et Île-de-France Mobilités ;
- → Participation à la Commission transport organisée par la SNCF.

Focus

Favoriser les continuités cyclables sur le territoire

Le développement de la pratique cyclable est un enjeu majeur du territoire pour réduire les émissions de GES et favoriser l'exercice physique en sécurité. L'objectif est de proposer un réseau cyclable continu et sécurisé qui relie les principaux pôles d'emploi, d'habitat et de transports. C'est le sens donné à l'étude sur la jonction des pistes cyclables communales réalisée en 2021. Présentée aux 14 Villes, associations de vélos et représentants du Département, de la Métropole et de la Région, celle-ci constitue la première pierre à l'édifice du futur Schéma cyclable intercommunal de GPGE.

T-ZEN 3 (Porte de Pantin - station Gargan)

- → Participation aux comités de pilotage organisés par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;
- → Participation financière prévue de Grand Paris Grand Est à hauteur de 165 000 € pour les premiers travaux d'aménagement.

Pôle gare de Clichy-Montfermeil

Notification d'un nouveau marché pour finaliser l'étude de pôle :

- → Actualisation des scénarios de projet ;
- → Validation du projet.

Les principaux partenaires associés à l'étude sont : la Ville de Clichy-sous-Bois, la Ville de Montfermeil, la Société du Grand Paris, Île-de-France Mobilités, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, l'opérateur de bus concerné, les Ateliers Médicis et l'Agence des espaces verts.

Préparer l'accueil des transports d'aujourd'hui et de demain

Les mobilités actives : l'engagement de GPGE pour le développement du vélo

Le Département et Grand Paris Grand Est prévoient de créer un « Comité Vélo » sur le territoire afin de connaître et coordonner l'ensemble des projets liés au développement des mobilités actives et douces.

L'adaptation des réseaux de bus à l'arrivée de nouveaux transports

- → Bus Bords de Marne sur l'ex-RN34
  - → *Pilotage en lien avec les Villes de la seconde phase de l'étude sur l'insertion du Bus Bords de Marne sur l'ex-RN34 ;*
  - → *Participation aux études et aux réunions portant sur le schéma de principe organisées par Île-de-France Mobilités.*
- → Mise en concurrence des bus

  Suivi de la procédure de mise en concurrence des réseaux de bus lancée par Île-de-France Mobilités sur le territoire.
- → Restructuration des réseaux de bus

L'arrivée prochaine du métro 11 à Rosny-Bois-Perrier, du T1 rue de Rosny et de la ligne 15 Sud à Noisy-Champs implique une restructuration des réseaux de bus à laquelle Grand Paris Grand Est participe. Après chaque comité de pilotage, l'EPT a adressé un courrier à Île-de-France Mobilités. En lien avec les Villes concernées, un avis était émis sur les propositions de modifications des réseaux de bus.

Le boulevard périphérique parisien

- → Partage des enjeux du territoire à propos du boulevard périphérique lors des ateliers organisés par la Ville de Paris ;
- → Contribution au Livre Blanc du périphérique.

RÉDUIRE, TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est travaille en collaboration avec les services des Villes pour attirer l'attention des usagers quant à la gestion de leurs déchets.

Chiffres clés

8 001 foyers sensibilisés
sur la gestion globale des déchets lors d'opérations de sensibilisation en porte-à-porte

278 interventions effectuées
dans les classes, ce qui représente
6 471 élèves sensibilisés

171 550 exemplaires
du guide sur la réduction des déchets
ont été diffusés

Une politique ambitieuse de sensibilisation à la prévention des déchets

Les agents de l'EPT ont sensibilisé différents publics à la réduction et au tri des déchets :

- → 4 opérations d'ampleur menées par les éco animateurs du SYCTOM, et réalisées en porte-à-porte à Rosny-sous-Bois, Villemomble, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand ont permis de sensibiliser 7 706 foyers au tri des déchets ;
- → 6 opérations de porte-à-porte menées par les conseillers prévention dans des collectifs ;
- → 278 classes ont été sensibilisées, dont 147 classes de CM1 formées sur la gestion globale des déchets ; 25 interventions extrascolaires ont également été assurées ;
- → 15 animations de stands lors de manifestations ont permis d'informer 1 313 personnes sur différents thèmes : consignes de tri, compostage, gestion des encombrants et des déchets végétaux ;
- → Les conseillers prévention déchets se sont également présentés chez les habitants pour leur délivrer des consignes de tri et éviter les refus via des solutions pratiques visant à consommer en minimisant sa production de déchets.

Amélioration des consignes de tri et optimisation des prestations

Le Territoire agit pour minimiser l'impact global des modes de consommation actuels producteurs de déchets.

Trier plus et trier mieux

Plusieurs actions ont été menées pour améliorer les consignes de tri sur l'ensemble du territoire :

- → L'EPT propose une application numérique, lancée il y a plusieurs mois, intitulée « Clic Info Déchets ». À travers une carte dynamique, celle-ci permet de recenser les points d'apport volontaire sur tout le territoire et ainsi de faciliter le geste de tri des déchets ;
- → Un guide de réduction des déchets est toujours disponible sur le site internet de Grand Paris Grand Est. Il renseigne les bonnes pratiques à adopter et les conseils à suivre pour réduire ses déchets ;
- → Grand Paris Grand Est a également créé son propre « Stop Pub », disponible dans chaque mairie et sur le site internet de l'EPT.

Valoriser les flux de déchets

Le Territoire contribue à la valorisation de différents flux de déchets (ferraille, bois, carton, déchets végétaux) par l'intermédiaire de ses marchés de traitement. Pour la valorisation des emballages recyclables (papier, carton, verre), des objets encombrants et du contenu bennes tout-venant des déchèteries, Grand Paris Grand Est fait appel au SYCTOM.

Lancement du dispositif « Objectif famille zéro déchet »

Focus

Accompagner les familles de Grand Paris Grand Est vers le zéro déchet

Grand Paris Grand Est a lancé le dispositif « Objectif famille zéro déchet » en 2021 dans toutes les Villes de son territoire. Tout au long de ce défi, des animations et ateliers sont proposés à toutes les familles participantes :

- → Un premier atelier sur la réduction des emballages s'est tenu en novembre 2021. À l'approche des fêtes de fin d'année, les familles ont participé à un second atelier sur les pratiques écoresponsables ;
- → D'autres ateliers seront proposés en 2022 pour apprendre à cuisiner les restes de repas, pratiquer le compostage de ses biodéchets ou encore choisir des alternatives « zéro déchet » dans la salle de bain.

En 2021, Grand Paris Grand Est a également lancé son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) qui sera poursuivi en 2022 en partenariat avec les 12 Villes concernées et les acteurs locaux. Ce document vise à définir des actions coordonnées et territorialisées de prévention des déchets.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Optimiser la gestion des déchets

Assurer l'entretien des réseaux d'assainissement

Améliorer la qualité de l'habitat

Mettre en œuvre les programmes de renouvellement urbain

Accompagner les habitants dans l'accès au droit

Camion de collecte des déchets

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est assure le ramassage et la gestion des déchets ménagers et assimilés. Le Territoire réalise différentes missions : la fourniture et la maintenance des contenants et des bacs de poubelle, la collecte en porte-à-porte et des points d'apport volontaire ainsi que le traitement des déchets ménagers et assimilés, des déchets des services municipaux et des marchés alimentaires. Le Territoire exploite également un réseau de 7 déchèteries et pilote les études et les travaux qui y sont attenants. Un travail d'harmonisation et de mutualisation entre les communes a été mené afin d'offrir une meilleure qualité de service.

Chiffres clés

146 567 tonnes de déchets collectés en porte-à-porte et en points d'apports volontaires, soit 401 kg/hab

26 849 tonnes de déchets collectés en déchèterie, soit 73 kg/hab

Un total de **173 415 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (474 kg/hab) et **12 004 tonnes** de déchets collectés auprès des services municipaux, soit 33 kg/hab

Poursuivre la modernisation des déchèteries du Territoire

Les déchèteries assurent un service public permettant aux habitants d'évacuer leurs déchets non collectés en porte-à-porte. Cela permet de réduire les dépôts sauvages et de favoriser le recyclage ou la valorisation des matières. Depuis mi-2018, les déchèteries transférées par les Villes au Territoire ont été mises en réseau pour faciliter l'accès des habitants à ce service public.

En 2021, la politique de modernisation des équipements s'est poursuivie :

- La déchèterie de Neuilly-sur-Marne a ouvert ses portes en mars 2021 ;
- La déchèterie de Villemomble a également réouvert après des travaux de consolidation du sous-sol ;
- Grand Paris Grand Est a participé au renouvellement et à l'implantation de nouveaux points d'apport volontaire à Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne, Gagny et Vaujours.

Le Plan de modernisation des déchèteries adopté par l'EPT appuie et complète ces différentes actions. Il prévoit les études et les travaux pour moderniser les équipements de traitement des déchets sur tout le territoire. Ce programme d'action a été particulièrement soutenu par le Plan de relance territorial : 400 000 € y ont été dédiés pour un budget global évalué à 1,8 M€.

Un nouveau Schéma de collecte pour améliorer le service

En 2021, Grand Paris Grand Est a adopté son nouveau Schéma de collecte pour la période 2022-2027. Celui-ci marque le passage à l'échelle territoriale du marché de collecte et fixe trois orientations ambitieuses pour les 6 prochaines années :

- **Réduire l'impact environnemental des déchets** en diminuant leur quantité jetée dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles, ce qui implique différentes actions : éviter la production de déchets et favoriser le réemploi, optimiser le geste de tri des déchets valorisables, valoriser les déchets alimentaires ;
- **Maîtriser les coûts de gestion de ce service public** en limitant la production de déchets et en triant davantage pour les particuliers comme les professionnels (marché forain, services municipaux) afin de réduire le volume de déchets traités ;
- **Assurer un service de proximité de qualité**, ce qui implique d'adapter les fréquences aux besoins, d'expérimenter un ramassage des objets encombrants et d'améliorer la lisibilité des services rendus à l'échelle intercommunale.

Focus

Une nouvelle déchèterie intercommunale à Neuilly-sur-Marne

Depuis mars 2021, une nouvelle déchèterie a ouvert ses portes au 1 avenue des Marchandises à Neuilly-sur-Marne. Composée de 15 bennes à quai pour la gestion des différents types de déchets et d'un espace dédié au réemploi, elle s'inscrit comme la plus grande du réseau des déchèteries du Territoire. Cet équipement remplit 4 fonctions – la collecte, la valorisation, la vente, la sensibilisation – avec pour objectifs de :

- Favoriser le recyclage et la valorisation de la matière, dans des conditions techniques et économiques innovantes ;
- Limiter la multiplication des dépôts sauvages ;
- Limiter les tonnages pris en charge lors de la collecte classique des ordures ménagères ;
- Redonner une seconde vie aux déchets avec comme axes privilégiés le réemploi et la réutilisation.

Ce nouveau lieu vient compléter l'offre de service et de collecte des déchets mis en place par GPGE depuis 5 ans.

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU

ASSURER L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

L'EPT fait face à de grands défis : mieux connaître un réseau d'assainissement vaste et complexe afin de pouvoir l'entretenir de manière adéquate, suivre les travaux, sensibiliser les Villes ; et tout ceci en accord avec l'ambition écologique de Grand Paris Grand Est : réduire la pollution du milieu naturel.

Chiffres clés

Travaux et entretien du patrimoine :

27 marchés publics notifiés (travaux, de maîtrise d'œuvre, d'études)

17 opérations de travaux réceptionnées en 2021

10,6 M€ d'investissement sur les ouvrages d'assainissement

163 km de linéaire de réseau curés, **3,5 km** de réseau réhabilités, **1,6 km** de réseau d'eaux usées créé, **10 735 avaloirs** curés deux fois

235 parcelles mises en conformité

Contrôle et application du règlement d'assainissement :

251 contre-visites réalisées à la suite de travaux de mise en conformité

3 942 contrôles effectués

343 avis relatifs à des demandes d'autorisations d'urbanisme délivrés

1 607 attestations de desserte délivrées en secteur unitaire

5 pollutions en Marne ont fait l'objet d'un suivi pour recherche et traitement de la source

Une gestion améliorée du réseau

Afin d'améliorer la collecte des eaux usées et pluviales et la gestion du réseau d'assainissement territorial, l'EPT mène les actions suivantes :

Réalisation de travaux d'investissement :

- Mise en conformité du réseau d'assainissement public : création de réseaux d'eaux usées ;
- Mise en conformité des raccordements privés : Plan Marne Propre ;
- Réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire et séparatif ;
- Réalisation d'études stratégiques et patrimoniales.

Entretien du réseau :

- Curage et entretien préventif des installations (canalisations, ouvrages d'engouffrement, postes de refoulement, avaloirs, grilles) ;
- Dératisation du réseau ;
- Interventions curatives d'un dysfonctionnement repéré.

Focus

Le réseau d'assainissement territorial

Le réseau d'assainissement territorial de collecte des eaux usées et pluviales du territoire est composé de plus de 1 000 km de canalisation et d'ouvrages annexes : 49 bassins de régulation, 41 postes de relèvement-refoulement, 12 postes anti-crue, regards, grilles, avaloirs, etc. L'entretien du réseau d'assainissement est organisé en 5 secteurs. Les agents responsables des secteurs situés au nord du Territoire sont situés à Clichy-sous-Bois. Les autres agents travaillent au siège de l'EPT, à Noisy-le-Grand.

Instruction des demandes :

- Instruction des certificats de conformité de raccordement au réseau d'assainissement lors de ventes immobilières et des attestations ;
- Contre-visites des propriétés diagnostiquées non conformes ;

- Promotion et accompagnement de techniques intégrées de gestion des eaux pluviales ;
- Instruction de la partie assainissement des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme ;
- Instruction des demandes de création de branchement ;
- Suivi des rejets non domestiques et des rejets d'eaux d'exhaure ;
- Suivi des opérations d'aménagement au titre de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales.

Des projets ambitieux engagés pour améliorer la qualité du service rendu

En 2021, l'EPT s'est organisé afin de gérer, entretenir les réseaux et instruire au mieux les demandes des usagers.

Le renforcement des partenariats

En 2021, la communication a été renforcée. L'EPT a été en contact régulier avec l'ensemble des services techniques communaux :

- 14 rencontres transversales annuelles avec chaque Ville ;
- 3 réunions rassemblant les directeurs des services techniques du Territoire et deux Directions de l'EPT (assainissement et déchets) ;
- 4 réunions du groupe de travail assainissement et plan baignade ;
- 2 réunions rassemblant les référents urbanisme des Villes.

L'EPT a également organisé de nombreuses réunions thématiques et des actions de sensibilisation auprès des usagers, des Villes et des Directions opérationnelles de l'EPT. À l'occasion de réunions publiques sur les travaux d'assainissement à Gagny, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois et Coubron, l'EPT a promu une gestion des eaux pluviales à la source afin d'assurer une meilleure protection de l'environnement.

De nouveaux dispositifs territoriaux

Au regard des projets menés par la Direction et de leurs enjeux importants, des décisions ont été prises et de nouvelles actions ont vu le jour en 2021 :

- Harmonisation de la redevance assainissement afin de pouvoir financer les travaux d'assainissement conséquents à venir ;
- Modification du règlement d'assainissement en Conseil de territoire : l'innovation réside en ce qu'il intègre désormais la gestion des eaux pluviales à la source et qu'il généralise le principe du « zéro rejet » au réseau.

Focus

Le Schéma directeur de l'assainissement

En 2021, la première phase du Schéma directeur de l'assainissement a été lancée. Elle poursuit deux objectifs : la collecte des données nécessaires à l'amélioration de la connaissance du réseau d'assainissement et la synthèse des données existantes. Une campagne de mesure des eaux usées dans les réseaux pluviaux a eu lieu en parallèle.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT

Depuis le 1er janvier 2019, l'EPT est compétent en matière d'habitat sur la totalité du territoire et, de manière partagée avec la Métropole du Grand Paris. Sur le territoire, l'habitat est diversifié et en pleine mutation. Ainsi, l'EPT investit, soutient et mobilise les acteurs pour transformer l'habitat et offrir de meilleures conditions de vie aux habitants.

Chiffres clés

5 dispositifs conventionnés avec l'ANAH permettent l'accompagnement de 28 copropriétés privées, représentant environ 3 000 logements

Améliorer le parc immobilier bâti, réhabiliter et résorber l'habitat insalubre

Grand Paris Grand Est partage cette compétence avec la Métropole du Grand Paris. L'EPT est maître d'ouvrage de plusieurs dispositifs d'accompagnement de copropriétés :

- 2 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat-copropriétés dégradées (OPAH-CD) à Clichy-sous-Bois et Montfermeil :
  - Pour l'opération Victor Hugo à Montfermeil, les travaux votés par la copropriété ont été menés tout au long de l'année et leur réception définitive est prévue pour le 1er semestre 2022 ;
  - Pour l'opération du Bas-Clichy, la copropriété des Pommiers a validé le projet de réhabilitation/densification en 2021. Grâce aux subventionnements de l'ANAH, l'ANRU et l'EPT ainsi qu'au produit du droit à construire, le lancement des travaux est prévu lors de l'année 2022 ;
- 3 Programmes opérationnels préventifs d'accompagnement des copropriétés (POPAC) à Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Noisy-le-Grand.

En 2021, l'action de l'EPT s'est également traduite par :

- La production de diagnostics pour 2 copropriétés de Livry-Gargan afin de mesurer et qualifier les fragilités auxquelles elles sont confrontées ;
- Le conventionnement avec les services de l'État d'un dispositif d'OPAH-CD pour les 2 copropriétés du quartier des Espaces d'Abraxas à Noisy-le-Grand (570 logements au total) et d'un dispositif de POPAC pour 5 copropriétés (996 logements au total) de Livry-Gargan ;
- L'élaboration et la diffusion d'un guide à disposition des professionnels et des copropriétaires qui recense toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement d'une copropriété ;
- L'EPT est également impliqué auprès de la Ville de Clichy-sous-Bois dans l'Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN).

Animer la Conférence intercommunale du logement (CIL) avec l'ensemble des parties prenantes

La CIL est une instance de gouvernance partenariale qui définit et suit les objectifs en matière d'attribution de logements sociaux pour une meilleure mixité. Les travaux de la CIL se sont poursuivis en 2021 avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, bailleurs sociaux, réservataires de logements sociaux, maîtres d'ouvrage d'insertion et représentants d'usagers et d'associations. Leurs échanges ont porté sur le projet de Convention intercommunale d'attribution (CIA).

Parallèlement, les travaux sur la cotation de la demande de logement social ont pu être initiés en interne dans le cadre du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID).

Focus

Poursuite du diagnostic de l'habitat privé à l'échelle du territoire

En 2021, l'EPT a poursuivi le diagnostic de l'habitat privé à l'échelle territoriale afin de connaître son parc immobilier. Il s'agit d'avoir des données précises sur la constitution du parc, son fonctionnement, les niveaux de revenus des habitants, la santé du parc de copropriétés, les dégradations potentielles et les poches d'habitat nécessitant un accompagnement spécifique à la réhabilitation. Il s'agira, à terme, de mettre en place un observatoire territorial de l'habitat et un ensemble d'actions permettant de répondre aux problématiques soulevées dans chaque commune. Grand Paris Grand Est se positionne comme un espace ressource pour les Villes, les associations et les habitants.

METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Grand Paris Grand Est œuvre pour que les quartiers en renouvellement urbain participent au développement territorial. Pour conduire le renouvellement urbain, l'EPT investit dans les travaux, mais également dans des équipements publics de qualité afin de favoriser le lien social.

Chiffres clés

600 M€ d'investissements programmés pour les opérations conventionnées ANRU, dont 300 M€ pour la reconstitution de l'offre en logements locatifs sociaux démolis (1 975 logements à démolir et à reconstituer, 2 133 ménages à reloger)

1 charte territoriale de relogement

Un renouvellement urbain ambitieux

Le Territoire a la charge du pilotage des projets contractualisés avec l'ANRU et des études préalables qui sont empreintes d'une forte dimension partenariale.

En 2021, à côté du pilotage au quotidien des projets, l'activité de l'EPT s'est notamment centrée sur :

→ Le lancement de la phase opérationnelle des projets du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : les travaux de réhabilitation des logements du Bois du Temple à Clichy-sous-Bois et les travaux d'aménagement des espaces extérieurs du complexe sportif Alain Mimoun à Villemomble ;

→ La poursuite des démarches de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et de concertation pour les 3 projets inscrits au NPNRU. Cela s'est notamment traduit par l'ouverture de la Maison du projet Val Coteau à Neuilly-sur-Marne et la tenue de concertations relatives aux projets de renouvellement urbain de Neuilly-sur-Marne et de Villemomble ;

→ L'engagement des études réglementaires environnementales pour les 3 projets inscrits au NPNRU sous pilotage territorial ;

→ L'animation et le pilotage des sujets territoriaux relatifs à la démolition et la reconstruction de 2 000 logements ;

→ La poursuite des conventionnements avec l'ANRU avec la signature de la deuxième convention de quartier pour Val Coteau à Neuilly-sur-Marne.

Focus
L'ouverture de la Maison du projet dans le quartier Val Coteau à Neuilly-sur-Marne

Prévue dans le cadre du projet de renouvellement urbain Val Coteau à Neuilly-sur-Marne, la Maison du projet a ouvert ses portes le 28 septembre 2021. Cet équipement est un lieu d'écoute et d'échange privilégié pour les habitants et les partenaires locaux sur les transformations à venir dans le quartier.

En plus des permanences d'information qui s'y tiennent 2 fois par semaine, une programmation d'ateliers et d'événements est proposée. C'est également un lieu d'accueil pour des réunions, notamment pour le conseil citoyen de Neuilly-sur-Marne.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCÈS AU DROIT

Grand Paris Grand Est s'engage pour permettre à toutes et tous d'avoir accès aux services publics. L'EPT gère deux équipements qui accueillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches.

Chiffres clés

2 équipements dédiés à l'accès au droit et à la justice
à Clichy-sous-Bois et Noisy-le-Grand

15 000 personnes accueillies par l'intervenante sociale au commissariat de Clichy/Montfermeil

Des équipements pour favoriser l'accès au droit de tous les habitants

Le Territoire gère deux équipements d'accès au droit et d'aide juridique :

- La Maison de la justice et du droit (MJD) à Clichy-sous-Bois ;
- La Maison du droit (MDD) à Noisy-le-Grand.

Ces équipements sont destinés en priorité aux habitants des QPV grâce à des permanences organisées avec des professionnels du droit. Des rendez-vous gratuits et confidentiels sont proposés auprès d'intervenants spécialisés sur trois volets :

- L'accès au droit avec des permanences juridiques ;
- L'aide aux victimes ;
- L'accompagnement judiciaire à travers la présence de délégués du procureur de la République et d'autres institutions.

D'autres actions ont également été menées en 2021 sur une diversité de thématiques : les violences intrafamiliales avec des actions portées par les Villes ainsi qu'un programme d'interventions à destination des jeunes sur le droit, la citoyenneté et la prévention (procès reconstitués, débats, interventions au sein des collèges, etc.).

En 2021, plus de 15 500 personnes ont bénéficié des services de ces deux équipements : 10 000 pour la Maison de la justice et du droit et 5 500 pour la Maison du droit. Les bénéficiaires sont issus des 14 Villes de l'EPT et au-delà.

UN TERRITOIRE ACTIF ET SOLIDAIRE

Développer et soutenir l'activité économique

Mener une politique de cohésion urbaine et de solidarité

Accompagner les habitants vers l'emploi, la formation et l'insertion

Mobiliser autour des Jeux de Paris 2024

DÉMOS

DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2021, l'EPT a poursuivi sa mobilisation pour aider les acteurs économiques du territoire. Elle a apporté des réponses fortes à travers un plan d'action adapté, visant en particulier les TPE, PME et entreprises artisanales qui ont été fortement impactées par la crise.

Chiffres clés

4 063 entreprises contactées durant la crise et 800 entreprises bénéficiaires d'un pré-diagnostic sur leur activité et leur situation comptable

1 106 porteurs de projet et jeunes entreprises accompagnés par l'EPT et ses partenaires sur des problématiques techniques

237 entrepreneurs ont bénéficié d'avances remboursables pour 1,4 M€, soit 251 emplois créés

48 entreprises financées par le Fonds résilience, soit 960 000 € directement injectés dans l'économie locale et 329 emplois préservés

35 ateliers organisés à destination des créateurs et jeunes entreprises

8 évènements économiques organisés à l'échelle du territoire, soit 776 participants

Accompagner les entreprises grâce à des services territorialisés

Proposer une offre de services d'accompagnement aux entreprises

L'EPT dispose de plusieurs volets d'actions, renforcés dans le contexte de la crise sanitaire, afin de soutenir la création d'entreprises et proposer une offre de locaux adaptée aux porteurs de projet et TPE/PME en s'appuyant sur l'intervention de ses partenaires : en interne avec l'Espace 22 (pépinière de Rosny-sous-Bois) et le nouvel équipement territorial du Plateau à Montfermeil, en externe avec un point d'accueil à l'Hôtel de Ville de Noisy-le-Grand.

Focus

Un abondement de 525 000 € au Fonds Résilience de la Région Île-de-France

Face à la crise sanitaire, l'EPT a décidé d'abonder à hauteur de 525 000 € aux deux éditions du Fonds Résilience aux côtés de la Région Île-de-France, de la Banque des territoires et de la Métropole du Grand Paris. Environ 3,2 M€ ont été prêtés aux entreprises de Grand Paris Grand Est avec un montant moyen prêté d'environ 19 500 € par entreprise. Le soutien financier a permis le maintien de 633 emplois locaux.

Soutenir le développement entrepreneurial :

- Recherche de nouveaux débouchés initiée auprès des entreprises en lien avec la convention signée avec la Société du Grand Paris ;
- Mise en place d'une offre de services aux entreprises qui a permis d'identifier les potentialités du tissu économique, notamment en matière de construction ;
- Conseils aux entrepreneurs des hôtels d'activités de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, des résidents du Plateau à Montfermeil et de l'Espace 22 à Rosny-Sous-Bois.

En 2021, 237 entrepreneurs ont été financés avec le concours de l'ADIE – partenaire de l'EPT – pour un montant de 1 137 487 €, soit 251 emplois créés. Au titre du Plan de relance, une action d'ingénierie spécifique a été mise au point avec la Chambre des métiers et d'artisanat (CMA 93) et les organisations professionnelles avec le concours de l'État, pour structurer la filière de l'artisanat du secteur du bâtiment dans le cadre du déploiement du volet économique du PREP.

Focus

8 évènements économiques organisés avec plus de 700 participants :

- 28 avril 2021 : visioconférence en présence de la sous-préfète à la Relance sur les mesures d'accompagnement mises en place par l'État et le déploiement du Plan de relance ;
- Avril-juin 2021 : 5 kiosques mobiles avec Positive Planet et l'ADIE ;
- 23 juin 2021 : réunion des Présidents de clubs d'entreprises avec le MEDEF ;
- 22 octobre 2021 : rencontre du club d'entreprises de Clichy-Montfermeil ;
- 16 novembre 2021 : rencontre du club d'entreprises de Neuilly-sur-Marne Entreprendre ;
- 14 décembre 2021 : témoignages d'entrepreneurs (Le Plateau, Montfermeil).

La mise en réseau des entreprises du territoire à l'échelle territoriale

Afin de renforcer les logiques de proximité et de promouvoir l'interconnexion des entreprises, une convention d'affaires a été organisée à Rosny-sous-Bois le 19 octobre 2021. Cet évènement a réuni plus de 180 entrepreneurs qui ont pu échanger entre pairs ou rencontrer de futurs clients.

Renforcer l'attractivité du territoire

Conduire une démarche prospective et d'analyse économique

À côté du nouveau Schéma de développement économique, des outils de connaissance du territoire ont été développés par l'EPT. Ils offrent une vision dynamique des changements à l'œuvre en matière économique :

- Une banque de données sur l'immobilier d'entreprise recense l'offre immobilière en cours de commercialisation, dans le parc existant ou en projet ;
- Un observatoire économique traite et compile des données afin de mesurer l'attractivité du territoire.

Assurer la promotion territoriale et suivre les grands projets

Afin d'inscrire davantage l'EPT dans la dynamique métropolitaine, l'EPT a poursuivi en 2021 ses actions pour promouvoir le territoire :

- L'EPT a consolidé et développé de nouveaux partenariats avec des acteurs publics et privés pour faire valoir ses atouts en France et à l'international : travail avec Choose Paris Région ;
- À l'échelle territoriale, l'étude préalable à la requalification des zones d'activités économiques (ZAE) a été poursuivie en 2021. Elle a permis de dresser un panorama des ZAE, de leur poids économique et d'identifier les leviers du développement de ces espaces.

Focus

Le Schéma de développement économique : des orientations à court, moyen et long terme pour le développement économique de GPGE

Le Schéma directeur pour un nouveau développement économique a été adopté à l'unanimité en Conseil de territoire le 29 juin 2021 fixant ainsi pour les 14 communes le cap à horizon 2030 de leur développement économique. La stratégie retenue se décline en trois grandes ambitions : intensifier la dynamique économique, mettre à disposition une offre d'accueil attractive et promouvoir l'économie du territoire. Deux grands principes d'action guident la stratégie : diversité et harmonie pour réussir la cohésion territoriale et ainsi faire de Grand Paris Grand Est un territoire connecté.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION

Grand Paris Grand Est favorise l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle en mettant en œuvre et en soutenant des dispositifs, mais également en luttant contre les barrières à l'emploi que peuvent constituer la langue et l'accès au numérique.

Chiffres clés

Près de 150 demandeurs accompagnés dans leur démarche emploi ou formation

569 bénéficiaires du RSA soutenus dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, dont 220 hommes et 349 femmes

450 participants à des ateliers sociolinguistiques et 157 participants à des cours de français

64 ateliers organisés dans le cadre de la plateforme numérique, soit 244 participants et 23 diagnostics pour tester le niveau informatique de près de 100 personnes

27 313 usagers annuels de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil accompagnés, dans leur démarche emploi ou formation, à la Maison des services publics

213 459 heures d'insertion suivies, dont 5 809 heures de formation

90 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié de contrats dans le cadre de la clause d'insertion, dont 128 personnes en QPV et 65 bénéficiaires du RSA dans des secteurs d'activité variés

Impulser une dynamique emploi-insertion sur le territoire

Le Territoire agit pour renforcer l'emploi et l'insertion dans les Villes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil en complémentarité avec les opérateurs existants.

L'accès à l'emploi et à la formation

En complément de l'action de Pôle emploi et grâce au soutien financier du Fonds social européen (FSE), Grand Paris Grand Est propose une offre plurielle de services aux demandeurs d'emploi pour qu'ils accèdent à un emploi dans la durée. Cette offre inclut un conseil collectif et individualisé ainsi qu'une appropriation des outils d'accès à l'emploi.

Afin de consolider ces différents services, une étude a été lancée en 2021 en partenariat avec les équipes du développement économique. Elle vise à identifier les moyens facilitant la rencontre entre les recruteurs et les candidats dans les domaines de la construction, de la santé, du numérique, de la logistique et du transport.

L'insertion des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)

Dans le cadre du Projet insertion emploi de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, Grand Paris Grand Est a accompagné 700 bénéficiaires du RSA vers l'insertion dans l'emploi.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi à la transition numérique

Afin de lutter contre la fracture numérique accentuée par la crise sanitaire, Grand Paris Grand Est accompagne les demandeurs d'emploi dans l'usage des outils informatiques. Ainsi en 2021 :

- 64 ateliers ont été organisés dans le cadre de la plateforme numérique, soit 244 participants qui se sont réunis en petits groupes ;
- 23 diagnostics ont été organisés pour tester le niveau informatique de 100 personnes, soit deux fois plus que l'année précédente.

Le Territoire contribue également à l'équipement des usagers par la remise de PC : 4 événements ont été organisés et 26 PC ont été remis à des personnes en recherche d'emploi qui se sont engagées à suivre la formation de montée en compétences. Des plages spécifiques sont également réservées pour les usagers afin qu'ils puissent travailler en autonomie.

Le développement de la plateforme linguistique

Avec le soutien du Fonds social européen (FSE), la plateforme linguistique accueille les clichois et montfermeillois désireux d'apprendre le français. En 2021, 250 personnes se sont inscrites aux programmes proposés par l'EPT et l'association ASTI 93, son prestataire de service public.

En 2021, une Offre de diagnostic et d'orientation linguistique (ODOLT) a été lancée en partenariat avec le Département. Cet outil permet d'identifier le niveau de maîtrise de la langue française des apprenants pour les orienter vers une offre de formation linguistique adaptée. À terme, près de la moitié des Villes en seront parties prenantes : Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Gagny, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois.

De nouvelles structures d'accueil et d'accompagnement

Le Territoire a porté l'arrivée de deux nouvelles structures :

- Un espace de formation en partenariat avec Sodexo au sein du tiers-lieu « La Passerelle » à Clichy-sous-Bois ;
- Une Cité de l'Emploi pour les sept Villes en quartier politique de la Ville, afin de mettre en réseau les acteurs territoriaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.

Focus

Labellisation « France Services » de la Maison des services publics

La Maison des services publics située à Montfermeil a été labellisée France Services le 1er avril 2021. Ce lieu regroupait déjà plusieurs services publics afin d'assurer un lien de proximité avec les usagers. Depuis sa labellisation, la Maison des services publics accueille désormais des agents France Services. Il s'agit d'un médiateur numérique et de deux agents disponibles pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Le lieu est aussi doté d'un nouvel espace numérique Wifi. Le label a également permis d'étendre l'offre actuelle de services grâce à de nouveaux outils de communication et un partenariat avec 9 opérateurs de l'État : CNAV, DGFIP, Pôle Emploi, ministères de l'Intérieur et de la Justice, CAF, CPAM, MSA et La Poste.

Depuis la labellisation, les agents France Services ont reçu plus de 3 000 administrés dont les demandes sont variées : retraite, permis de conduire, aides sociales, création d'une adresse mail, déclaration d'impôts en ligne, etc. La Maison des services publics est ouverte à tous les publics, toute la semaine.

S'appuyer sur les clauses d'insertion et l'achat responsable comme leviers pour l'emploi et l'économie locale

Le service clauses sociales et achat responsable accompagne divers maîtres d'ouvrage pour l'introduction de ces clauses dans leurs marchés. Les Villes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Les Pavillons-sous-Bois, Rosny-sous-Bois ainsi que les marchés en propre de l'EPT bénéficient de cet accompagnement. En 2021, il s'est traduit par :

- Le suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics passés par Grand Paris Grand Est ;
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrage en charge des grands projets d'aménagement et de transport sur le territoire à l'intégration de clauses d'insertion dans leurs marchés avec notamment :
- La mise en œuvre de 4 clauses d'insertion dans la convention passée avec la Société du Grand Paris relative aux futures lignes de métro 15 et 16 ;
- L'accompagnement de la mise en œuvre de la clause sociale sur des techniques innovantes (école Jules Ferry à Montfermeil) ;
- La finalisation de la Charte Territoriale de l'Insertion ;
- La création d'un site RELAI à Écopole qui a pour mission de communiquer sur les métiers nécessaires à la construction du métro.

Focus

L'EPT mobilisé pour l'égalité femmes/hommes au travail

En 2021, l'EPT a poursuivi plusieurs initiatives sur l'égalité femmes/hommes au travail. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, un site internet éphémère a été mis en ligne avec des témoignages de femmes et d'hommes exerçant des métiers traditionnellement attribués à l'autre genre. Cette mobilisation a été complétée par des actions de lutte contre les stéréotypes de genre dans l'emploi tout au long de l'année.

MENER UNE POLITIQUE DE COHÉSION URBAINE ET DE SOLIDARITÉ

Grand Paris Grand Est soutient l'amélioration du cadre de vie dans les 11 quartiers en politique de la Ville du territoire. L'EPT intervient de manière transversale dans différents champs d'action : l'amélioration du cadre et des conditions de vie, l'insertion et l'accès à l'emploi, le numérique, l'accompagnement à la création d'activités, la santé, l'éducation, la culture, les sports et l'accès au droit.

Chiffres clés

11 quartiers prioritaires de la politique de la Ville dans 7 Villes

240 projets financés grâce aux **3 560 000 €** des enveloppes cibles de l'État consacrées à des projets dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et du développement économique

16 conseillers numériques France Services

7 Villes accueillent l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

Un soutien à l'accompagnement des plus fragiles

L'accompagnement des quartiers en politique de la Ville

Grand Paris Grand Est agit pour réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires du territoire et leurs unités urbaines. Les programmes d'action menés dans ce cadre mobilisent des crédits spécifiques et l'ensemble des moyens de droit commun des partenaires impliqués.

En 2021, l'EPT a poursuivi son accompagnement des communes dans le renforcement des actions du champ économique : développement de nouveaux projets, accueil de nouveaux porteurs, essaimage de projets performants. L'ADIE, qui propose des microcrédits à des créateurs d'entreprise, est désormais implantée dans l'ensemble des 7 communes en politique de la Ville

Focus

L'inclusion numérique : GPGE mobilisé pour les habitants

Conformément au Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER) signé en 2019, l'EPT a mobilisé les acteurs locaux au sein d'un Comité territorial pour élaborer un Schéma numérique territorial. Il permet de mobiliser les moyens du Conseil départemental et de l'État afin de mettre en place des accompagnements adaptés aux besoins des habitants. 16 conseillers numériques France Services ont pu être recrutés par les communes et une offre de diagnostic des compétences numériques a été lancée par l'organisme de formation qu'est l'association ADFSAP. Les habitants ont pu exprimer leurs ressentis, retranscrits dans un court-métrage disponible sur le site internet de Grand Paris Grand Est.

DÉMOS : les enfants apprentis musiciens dans les QPV

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, le projet DÉMOS propose un apprentissage de la musique classique aux enfants de 7 à 12 ans habitant dans les quartiers relevant de la politique de la Ville. Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, Grand Paris Grand Est s'est associé à la Philharmonie de Paris pour déployer et piloter le projet sur le territoire avec plus de 100 enfants participants. Malgré la crise sanitaire, un premier concert de fin d'année a pu être organisé en juillet 2021 à l'Espace 93.

La Gestion urbaine et sociale de proximité et la Maison de l'habitat

En partenariat avec l'État, les communes, les bailleurs sociaux et les copropriétés, le service politique de la Ville accompagne les démarches de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Elles ont pour objet l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires. En 2021, ces actions ont pu être renforcées grâce à l'arrivée d'un nouvel agent afin d'assurer le lien entre les différents partenaires, d'harmoniser les démarches et d'en améliorer l'efficacité.

Focus

La Maison de l'habitat : 10 ans d'échange et de projets collectifs !

Créée en 2011 dans le cadre du Projet de renouvellement urbain (PRU) de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, la Maison de l'habitat (MHAB) est un lieu d'accueil et d'accompagnement des habitants des 2 Villes. Les agents de la MHAB orientent les habitants vers les interlocuteurs appropriés et mettent en place des animations collectives autour de plusieurs thèmes : mieux vivre dans son quartier, favoriser le lien social, intégrer les enjeux environnementaux, etc. Ce sont également des bailleurs sociaux et des associations locales qui viennent se faire connaître et proposer des animations au sein de la MHAB. Depuis 10 ans, et récemment intégrée au service politique de la Ville, la MHAB a permis de compléter les actions d'envergure du PRU sur les bâtiments et les espaces publics en menant une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité.

DIRECTION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

MOBILISER AUTOUR DES JEUX DE PARIS 2024

Seul territoire du Département de Seine-Saint-Denis à ne pas avoir de site olympique de compétition ou d'entraînement, l'enjeu pour l'EPT est que le Territoire et ses Villes parviennent eux aussi à bénéficier de l'organisation d'un tel événement.

Chiffres clés

12 équipements sportifs
dans 5 Villes du territoire labellisés
Centres de préparation aux Jeux (CPJ)

1 étude stratégique lancée sur le maillage et la compétence équipements aquatiques

6 Villes partenaires
du projet des « Jeux sportifs scolaires » avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré de Seine-Saint-Denis (USEP 93)

Faire bénéficier le Territoire de l'organisation des Jeux

L'EPT est signataire de la Convention entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Il a également adopté en 2019 une Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux qui définit 3 axes et 12 objectifs d'actions. Avec la sortie progressive de la crise sanitaire, 2021 a constitué une année propice pour poursuivre la déclinaison opérationnelle de ces objectifs. L'engagement de l'EPT s'est notamment traduit par la poursuite de la dynamique de labellisation :

- L'EPT ainsi que 12 des 14 Villes du Territoire sont labellisés « Terre de Jeux 2024 » ;
- 2 équipements sportifs dans 5 Villes du Territoire sont labellisés centres de préparation aux Jeux, ouvrant ainsi la possibilité d'accueillir des délégations étrangères olympiques et paralympiques dans ces infrastructures en amont des Jeux.

Afin de valoriser ces équipements labellisés, l'EPT a décidé en 2021 d'élaborer un Portrait sportif territorial en partenariat avec l'Institut régional de développement du sport (IRDS). Ce document, qui sera finalisé en 2022, permettra de dresser un état des lieux du sport à GPGE (pratiques et équipements) deux ans avant les Jeux tout en valorisant les atouts du territoire.

Pour faire des Jeux un levier de mobilisation populaire, l'EPT et ses Villes membres ont signé en juillet 2021, avec l'USEP 93, un partenariat pour l'organisation des Jeux sportifs scolaires. Il s'agit de favoriser les pratiques sportives des élèves et de renforcer les liens entre les associations sportives et les établissements scolaires.

Pour optimiser les retombées économiques et sociales de cet évènement mondial, GPGE s'est également mobilisé en 2021. L'EPT a convié le COJO et la CCI 93 à la rencontre des clubs d'entreprises du territoire. L'évènement a rassemblé plus de 100 acteurs économiques locaux. Il a permis de sensibiliser les entreprises et de les accompagner vers la réponse aux marchés publics des Jeux.

Répondre à la carence en équipements aquatiques du territoire

Afin de répondre à la trop faible dotation en équipements aquatiques du territoire, une étude a été conduite en 2020 et 2021. En s'appuyant sur un état des lieux et l'identification des besoins et des opportunités, plusieurs scénarii de renforcement du maillage et des modalités d'exercice de la compétence ont été présentés. En lien avec les Villes, l'objectif a été d'approfondir les perspectives de financements, actuelles et à venir, des équipements aquatiques et des actions d'apprentissage de la natation sur le territoire.

Focus

Un bassin éphémère d'apprentissage de la natation pendant l'été

L'apprentissage de la natation est un enjeu essentiel pour notre territoire particulièrement carencé avec seulement 9 piscines pour 400 000 habitants. Dans ce contexte, l'EPT s'est mobilisé, en partenariat avec la Ville de Clichy-sous-Bois, pour l'accueil du dispositif Savoir nager de Paris 2024. Un bassin temporaire de natation a été installé pendant toute la période estivale pour le plus grand bonheur des petits (enfants de 6 à 12 ans) et des plus grands (adultes et personnes en situation de handicap) qui ont profité de cours gratuits de natation.

LES PARTENAIRES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES À

- Comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 (COJO)
- Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO)
- Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)
- Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Est Ensemble, Paris Terres d'Envol et Plaine Commune
- Ville de Paris
- ESS 2024
- CCI du 93
- Inser'éco 93

DES MOYENS POUR AGIR

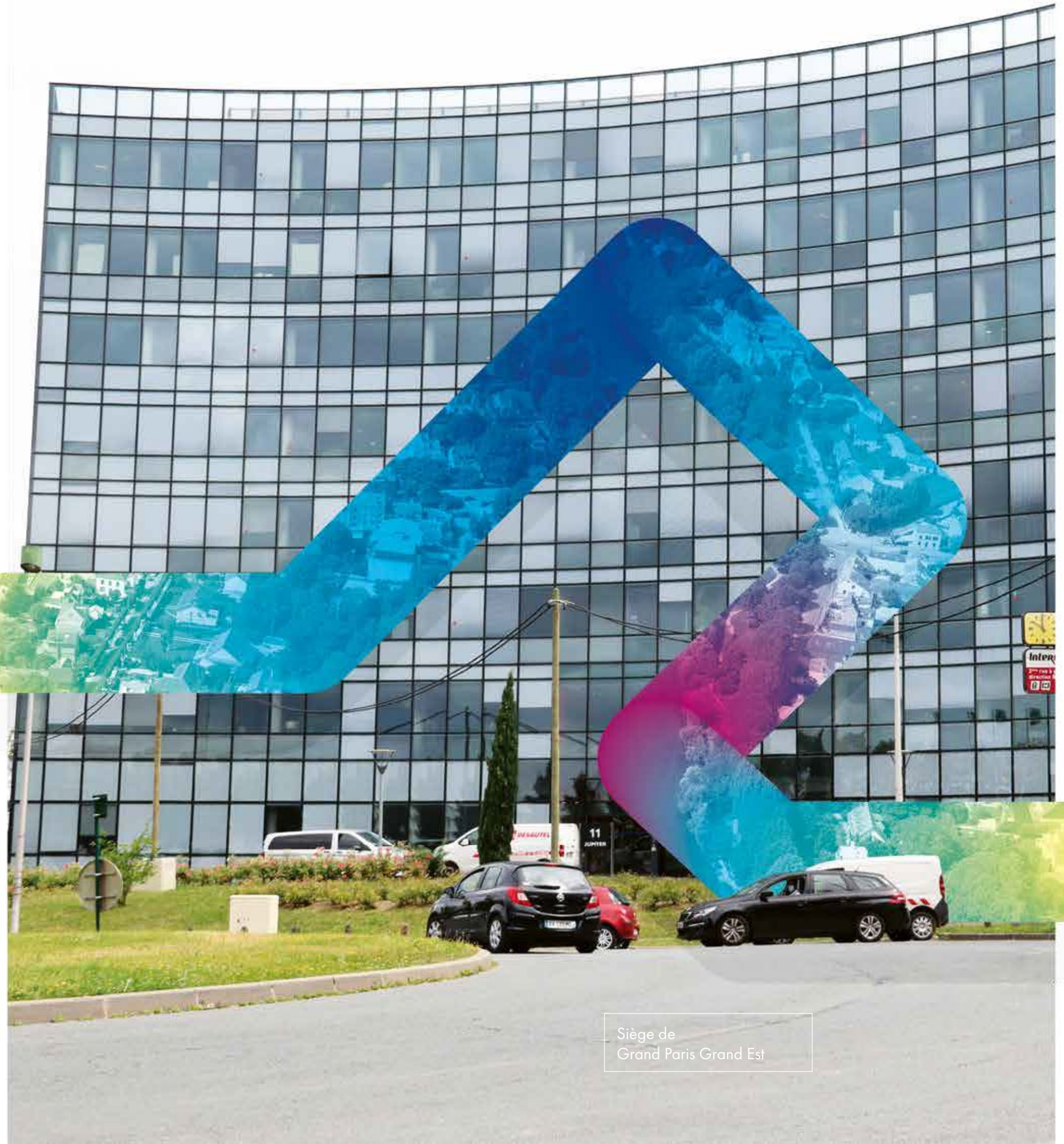

Siège de
Grand Paris Grand Est

Travailler au service
du Territoire

Accompagner, préparer
et sécuriser les actions
des services

Accompagner
et développer les systèmes
d'information

Piloter le budget
et ses actions

Informer et mettre
en valeur les actions
territoriales

TRAVAILLER AU SERVICE DU TERRITOIRE

Grand Paris Grand Est accompagne la vie au travail des agents, gère leur carrière, leur paie et les indemnités des élus. En 2021, plusieurs projets d'envergure ont été menés au service des agents et de leurs conditions de travail.

Chiffres clés

233 agents sur poste permanent : 123 femmes et 110 hommes, 95 en cat. A, 31 en cat. B, 107 en cat. C

47 agents de moins de 30 ans dont 10 apprentis

740 jours de formation suivis en 2021

4 Comités techniques et 2 CHSCT organisés

48 recrutements, dont 3 emplois aidés

Un accompagnement pour développer les compétences des agents

En 2021, un Plan de formation triannuel a été lancé et un calendrier des formations a été diffusé aux agents. Une attention particulière est également portée à l'accompagnement de certains d'entre eux, notamment les apprentis et leurs tuteurs ainsi que les primo-encadrants (voir encadré). Aussi, 2021 est l'année de la mise en place du service civique pour l'ensemble des 16-25 ans.

À la suite de la crise sanitaire, l'EPT a soutenu les agents devant adapter leurs pratiques professionnelles. En 2021, il a élaboré et diffusé un guide des bonnes pratiques à adopter en télétravail.

Une attention portée à l'environnement de travail

Un environnement de travail sain

L'EPT veille à assurer à ses salariés des conditions de travail où chacun se sente respecté à travers différentes actions :

- Formé en 2020, le groupe d'assistants de prévention a travaillé sur l'élaboration d'une politique de santé et de sécurité au travail en 2021 ;
- L'EPT a élaboré une Charte de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes ;
- L'EPT a signé une convention avec une association qui propose un suivi médical (AMET-Santé).

Focus
Le parrainage des primo-encadrants

Grand Paris Grand Est met en lien les agents exerçant pour la première fois des missions de management (les primo-encadrants) avec d'autres managers (les parrains). Dans ce dispositif, les parrains partagent leurs expériences de management et répondent aux interrogations des primo-encadrants. En complément, l'ensemble des managers de la collectivité a reçu une formation de 3 jours pour mobiliser et accompagner mieux encore son équipe.

Focus
L'élaboration d'un Plan de formation pluriannuel 2021-2023

Dans la continuité du Plan de formation 2019-2020, le Plan de formation 2021-2023 a été lancé. Il anticipe les besoins et planifie les actions de formation sur 3 ans selon quatre axes :

- Une gestion des risques structurée et préventive pour assurer des conditions de travail sécurisantes ;
- Des compétences adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles ;
- Un pilotage optimisé des ressources pour une stratégie territoriale efficace ;
- Un accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle des agents.

Focus
Vers l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des effectifs :

EFFECTIFS 2019

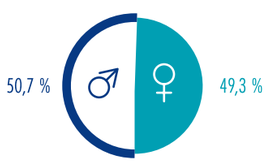

EFFECTIFS 2020

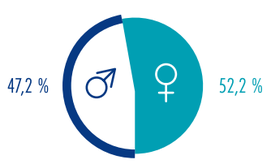

EFFECTIFS 2021

ACCOMPAGNER, PRÉPARER ET SÉCURISER LES ACTIONS DES SERVICES

Les équipes de l'EPT veillent au bon déroulement des instances, à la légalité des actes et des contrats préparés puis adoptés. Elle joue également un rôle concret dans la gestion du patrimoine et l'accueil des usagers.

Chiffres clés

15 sites sur lesquels l'EPT déploie son activité et 7 autres sites gérés par l'EPT

50 % de la flotte automobile est électrique, hors poids-lourd

118 marchés notifiés, dont 91 de services/MOE, 21 de travaux et 6 de fournitures, dont 25 % ont été attribués avec un critère ou une clause de développement durable

66 avenants notifiés

20 000 heures d'insertion réalisées dans le cadre de 13 marchés publics par 43 personnes

Plus de 45 000 appels reçus

Patrimoine et moyens généraux

Les équipes assurent la gestion, l'entretien et la maintenance de l'ensemble des sites et locaux dont l'EPT est propriétaire ou locataire. Elles sont également chargées de fournir à l'ensemble des services le matériel et les moyens techniques qui leur sont nécessaires pour assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

Entretien et amélioration du patrimoine

Tout au long de l'année, le service a assuré la maintenance et l'entretien de l'ensemble des sites (bâtiments, espaces extérieurs, déchèteries). Une étude de sécurisation des sites de Grand Paris Grand Est a été menée en 2021 afin d'analyser la vulnérabilité de l'ensemble des sites et de proposer des solutions pour améliorer la sécurité des biens et des agents de l'EPT.

Développement de la flotte automobile

En 2021, l'EPT a poursuivi le développement et la reconversion écologique de sa flotte automobile afin d'accompagner la montée en charge de ses compétences.

Mise en place d'outils de gestion et de signalement

Afin de faciliter la prise en charge des demandes des services et le signalement d'incidents, plusieurs formulaires sont accessibles à l'ensemble des agents.

Une politique d'achat performante, responsable et équitable

La démarche d'amélioration de la performance économique des achats de Grand Paris Grand Est a été poursuivie en 2021.

Un groupe de travail « critères et évaluation des marchés publics » s'est réuni en 2021 afin d'élaborer un panel d'outils à destination des services prescripteurs de l'EPT. Plusieurs thématiques ont été abordées : élaboration des marchés publics, analyse des offres, évaluation des marchés publics. Les travaux ont donné lieu à l'élaboration d'un guide méthodologique pour une politique d'achat performante, responsable et équitable.

En janvier 2021, le Club commande publique, ouvert aux référents des 14 Villes du territoire et animé par l'EPT, s'est réuni pour la première fois. Cette instance est un lieu d'échange de bonnes pratiques, de partage et de retour d'expériences.

Le Territoire veille également à inclure dans ses marchés des clauses permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

La commande publique est aussi un moyen d'adopter des comportements écologiques vertueux, comme en témoignent des marchés attribués en 2021 :

- Accord-cadre pour le marché traiteur avec des aliments issus de l'agriculture biologique, raisonnée, locale et produisant un nombre réduit de déchets ;
- Marché d'acquisition de matériel informatique avec une attention particulière portée à la réutilisation ;
- Marché d'impression avec des matériaux écologiques et recyclés pour la réalisation de tous types de supports de communication.

Administration générale et affaires juridiques

Télé-accueil

Afin d'apporter un service de qualité à l'usager, un service de télé-accueil professionnel a été créé en 2018.

Focus

Une mobilisation forte du service commande publique sur deux enjeux stratégiques pour l'EPT

Le service commande publique a été mobilisé tout au long de l'année 2021 sur la préparation et la passation du nouveau marché de collecte des déchets, opérationnel le 1er mars 2022. Conclu pour 7 ans, il est constitué de 6 lots. Il représente un montant total de plus de 100 M€. Le service a su répondre juridiquement aux exigences fortes de qualité environnementale. Le service a également apporté un appui conséquent au Plan Marne Propre, qui se poursuivra pendant les opérations. Il a étroitement accompagné la Direction de l'assainissement et de l'eau dans la définition du montage juridique, du pilotage et de la mise en œuvre des travaux.

Ce service est chargé des appels portant sur l'assainissement et les déchets, avec deux numéros d'appel dédiés, ainsi que du standard général de l'EPT. Le télé-accueil assure également l'accueil physique au siège administratif de l'EPT. L'équipe, constituée de 4 agents, traite environ 1 000 appels par semaine.

Affaires juridiques et assemblées

Ce service a 3 missions :

- La gestion des instances délibératives (Conseils de territoire et Bureaux délibératifs) ;
- La sécurisation juridique de l'ensemble des actes et décisions de l'EPT ;
- La gestion des assurances.

Le service des affaires juridiques et des assemblées a été chargé d'organiser les premières réunions des trois commissions permanentes. Créées début 2021, les commissions permanentes se réunissent avant chacune des séances du Conseil de territoire.

ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER LES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2021, Grand Paris Grand Est a poursuivi son travail en matière de systèmes d'information informatique et géographique. L'EPT met en œuvre, gère, exploite et garantit la sécurité de l'ensemble de ses projets.

Chiffres clés

Plus de 12 500 demandes effectuées par des usagers relatives aux services déchets (demande de bacs, demande de dérogation d'accès en déchèterie, etc.)

57 demandes géomatiques formulées

349 cartes originales produites

4 applications dynamiques créées

Des systèmes d'information adaptés aux objectifs et aux besoins de l'administration

L'EPT travaille sur des projets diversifiés :

- Gestion de la relation usagers ;
- Modernisation du système d'information et mise à disposition d'outils métiers et collaboratifs ;
- Gestion de l'informatisation, la sécurisation, le contrôle et l'accès des différents sites de l'EPT.

En parallèle, le Système d'information géographique (SIG) continue d'être enrichi pour améliorer la représentation et la connaissance du Territoire :

- Production de cartes : périmètres d'urbanisme réglementaire (zonages PLU/PLUi), géographie prioritaire, ménages vivants sous le seuil de pauvreté nationale, etc. ;
- Applications dynamiques : points d'apport volontaire (mise à jour des localisations), Cap Saveurs (localisation des points de vente pour manger sain, durable et équitable), patrimoine de l'assainissement (localisation et consultation des ouvrages), etc.

Accompagnement à la conduite du changement et formations des agents au numérique

La crise sanitaire a bouleversé les usages au sein des collectivités et a nécessité une adaptation rapide au télétravail. Dans ce cadre, l'EPT a impulsé une dynamique de formation des agents au numérique et au travail collaboratif en utilisant les outils de la suite Office 365. En 2021, la collectivité a financé des sessions de formation et d'accompagnement pour l'ensemble des agents à cet outil transversal.

Le renforcement du télétravail a nécessité une ouverture sur l'extérieur du Système d'information (SI) de l'EPT. Pour renforcer la sécurité de son réseau, l'EPT a déployé une solution de double authentification, suivie d'une formation pour l'ensemble de ses agents en 2021. Ces derniers ont également été sensibilisés au risque de piratage grâce au déploiement de la solution « Avant de Cliquer ».

Dématérialisation des démarches usagers et transformation digitale

En 2021, l'EPT s'est engagé dans un projet de transformation digitale globale au service de ses habitants et d'un meilleur accès aux services publics de son territoire sur un calendrier de 3 ans (2021-2023). La dématérialisation des flux papiers est l'un de ses objectifs. En 2021, GPGE a effectué la dématérialisation de toute sa chaîne comptable. Cette première étape sera suivie, en 2022, par la mise en place d'un outil numérique de gestion des flux au sein de la collectivité. Un travail de recensement et de priorisation des besoins, en cours actuellement, aboutira en 2023 à la création d'un nouveau site internet et d'un guichet unique, notamment pour la gestion centralisée des démarches aux usagers.

Focus

La mise en place d'un SIG territorial

Le SIG de l'EPT a atteint un niveau de maturité suffisant permettant d'apporter aux 14 Villes du territoire un rôle de conseil et des outils mutualisés. En 2021, le SIG a ainsi mis gratuitement à disposition de 8 communes son application « MAJIC PLU Énergies » permettant de consulter les fichiers fonciers, les documents d'urbanisme et les réseaux Enedis et SEDIF. Les Villes ont également été consultées afin d'étudier de nouvelles pistes de mutualisation, depuis la consultation des données du SIG de GPGE, la fourniture d'un socle technique jusqu'à la réalisation de projets spécifiques, dont la gestion des points d'apports volontaires et les demandes d'urbanisme.

PILOTER LE BUDGET ET SES ACTIONS

Le budget de Grand Paris Grand Est vise à financer les services publics rendus à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire.

Chiffres clés

5 missions principales :
comptabilité, préparation et exécution budgétaire, recherche de financement, contrôle de gestion et fiscalité

5 budgets gérés :
un budget principal, un budget assainissement et trois budgets annexes

Zoom sur le suivi et la recherche active de financements externes

- → Recherche de subventions pour plusieurs projets (Parc du Plateau d'Avron, Le Plateau, etc.) ;
- → Suivi et pilotage des actions menées en matière de fonds européens ;
- → Demande de financement dans le cadre du Plan de relance européen REACT-EU ;
- → Investissement territorial intégré (ITI) : clôture de certains projets pour la programmation 2014-2020, lancement de la programmation 2021-2027 avec la sélection d'une entreprise, réflexions sur le travail partenarial à mener avec les Villes, actions de lobbying et de suivi avec les partenaires de l'EPT : Région, Département, Villes de la Seine-Saint-Denis parties prenantes du réseau des ITI.

Focus
Le joli mois de l'Europe

Pendant le mois de mai, l'EPT a valorisé 5 projets du territoire cofinancés par des fonds européens (FSE et FEDER). Ils sont menés par des porteurs variés : EPT, Ville, syndicat, association. Une vidéo a été réalisée et mise en ligne sur le site internet de Grand Paris Grand Est pour mettre en avant ces projets.

INFORMER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIONS TERRITORIALES

En 2021, Grand Paris Grand Est a poursuivi son travail de valorisation et de pédagogie des politiques publiques menées.

Chiffres clés

4 évènements organisés en lien avec la direction du développement économique : signature de l'accord de relance, formation BIM, speed meeting, BBQ club entreprises

1 vidéo institutionnelle diffusée sur les réseaux sociaux et le site internet

471 abonnés sur la page Facebook, 5 228 visites, 281 publications

2 180 abonnés sur LinkedIn, plus de 200 publications

Une communication 360°

L'EPT élabore une communication avec une vision stratégique à 360° permettant la mise en œuvre d'actions destinées aux différents publics : les habitants du territoire, les agents de l'EPT, les Villes membres ainsi que des acteurs et partenaires publics et privés.

Plusieurs plans d'action ont été menés :

- → Le lancement d'une campagne de communication pour « le joli mois de l'Europe » ;
- → L'installation d'une nouvelle signalétique « test » sur la déchèterie de Noisy-le-Grand ;
- → L'inauguration de la nouvelle déchèterie de Neuilly-sur-Marne ;
- → Le lancement d'une campagne de communication sur le PREP.

Cap sur 2022 et au-delà...

Un territoire durable

- Mettre en œuvre le plan d'action du **PCAEt** favorable à la santé en lien avec les Villes et les acteurs locaux ;
- Déployer à grande échelle le plan d'action **Marne Propre** ;
- Poursuivre la **rénovation énergétique du pavillonnaire** en accompagnant l'ensemble des acteurs : soutien aux travaux de rénovation de maisons pavillonnaires, formation d'équipes d'artisans, campagnes de mobilisation ;
- Dessiner un territoire durable et respectueux de l'environnement en élaborant le **dispositif réglementaire du PLUi** ;
- Développer les mobilités, et notamment les mobilités douces, à travers l'élaboration du **Plan local de mobilité** et le lancement du **Schéma cyclable territorial** ;
- Agir pour réduire les déchets du territoire grâce notamment au futur **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).**

Des services de proximité

- Poursuivre la **modernisation du réseau intercommunal des déchèteries** et déployer le nouveau **marché de collecte** avec l'harmonisation des prestations ;
- Lancer un **programme de travaux de gestion patrimoniale du réseau** (réhabilitation du réseau, adaptation du réseau aux opérations d'aménagement et de transport, etc.) ;
- Mettre en place un **observatoire de l'habitat privé** et **lutter contre l'habitat indigne et les poches d'insalubrité** pour donner accès à un habitat sain à toutes et tous.

Un territoire actif et solidaire

- Renforcer, élargir et territorialiser davantage l'**offre de services aux entreprises**, développer de nouveaux partenariats, dont celui avec la **Cité Descartes**, pôle d'excellence national ;
- Poursuivre l'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans l'insertion de **clauses sociales dans les marchés publics** ;
- Actualiser la **géographie prioritaire** de la **politique de la Ville** et **évaluer les six contrats de ville** du territoire pour répondre au mieux aux besoins des habitants ;
- Poursuivre la dynamique autour des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** avec l'ensemble des Villes et des habitants : promouvoir les marchés des Jeux, organiser des cycles sportifs et des temps forts dans les écoles, élaborer un Portrait sportif territorial.

Des moyens pour agir

- Soutenir les politiques publiques de l'EPT grâce à une **politique d'achat performante** et au **verdissement de la flotte de véhicules automobiles** ;
- **Harmoniser le taux de TEOM** à l'échelle du Territoire ;
- Développer **l'usage des données numériques** et favoriser leur utilisation sans risque ;
- Faire connaître le Territoire auprès des habitants et des partenaires avec **un nouveau site internet**.

Grand Paris Grand Est
11 boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand
communication@grandparisgrandest.fr
Tél. : 01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr

Maquette : Thomas Lebescond
Rédaction : Grand Paris Grand Est
imprimé en septembre 2022
à l'imprimerie l'Artésienne.

Imprimé sur papier recyclé

PEFC 10-31-1243 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

grandparisgrandest.fr